



RED

2020

Rapport sur l'état de l'Environnement
& du Développement en Méditerranée

Messages Clés



ONU 
programme pour
l'environnement



Plan d'action pour
la Méditerranée
Convention de
Barcelone


Plan
Bleu



Copyright © Programme des Nations Unies pour l'environnement, 2020
ISBN 978-92-807-3799-8 Job No:DEP/2297/NA

La présente publication peut être reproduite en totalité ou en partie, sous quelque forme que ce soit, à des fins éducatives ou non lucratives, sans autorisation spéciale du détenteur des droits d'auteur, à condition de la citer comme source. Le PNUE et le Plan Bleu apprécieraient en pareil cas qu'un exemplaire de l'ouvrage contenant le passage reproduit lui soit communiqué. Une version en ligne de cet ouvrage est disponible à www.planbleu.org/soed permettant la distribution et la reproduction à des fins non lucratives à condition de citer l'ouvrage original. La présente publication ne peut faire l'objet d'une revente ni être utilisée à toute autre fin commerciale quelle qu'elle soit sans autorisation préalable par écrit du Programme des Nations Unies pour l'environnement. Veuillez adresser les demandes de telles autorisations, en précisant l'objet et l'étendue de la reproduction, au Directeur de la Division de la communication du PNUE, P.O. Box 30552, Nairobi 00100 (Kenya). Toutes les versions de ce travail peuvent contenir du contenu reproduit sous licence de tiers. L'autorisation de reproduire ce contenu doit être obtenue directement auprès de ces tiers.

Les Messages clés et le Résumé à l'attention des décideurs du rapport sur l'Etat de l'Environnement et du Développement en Méditerranée ont été adoptés par les parties contractantes à la Convention de Barcelone lors de leur 21ème Conférence des parties à Naples, Italie (2-5 décembre 2019), [Décision IG.24/4]. Pour plus d'information sur le système PNUE/PAM – Convention de Barcelone, veuillez consulter <https://web.unep.org/uneppmap/>.

Cette publication a été réalisée avec la collaboration de plus de 150 contributeurs listés dans le rapport complet. Dans le cadre du système PNUE/PAM – Convention de Barcelone, cette publication a été éditée par :

Plan Bleu Centre d'Activités Régionales
Tour la Marseillaise, 16e étage
2 bis, Boulevard Euroméditerranée - Quai d'Arcenc
13002 Marseille, France
www.planbleu.org
Editeurs : Elen Lemaitre-Curri et Lina Tode

Cette publication a été financée par le Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée du PNUE/PAM – Convention de Barcelone, le Ministère de la transition écologique (France), l'Agence de la transition écologique (ADEME, France), et l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse (France).



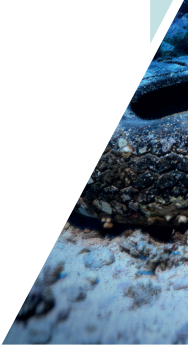
Le présent document peut être cité comme suit : Programme des Nations Unies pour l'Environnement/Plan d'Action pour la Méditerranée et Plan Bleu (2020). Etat de l'Environnement et du Développement en Méditerranée : Messages clés. Nairobi.
Citation dans le texte : PNUE/PAM et Plan Bleu, 2020.

Maquette de couverture : Pierrick Jeannoutot (ZEN Studio, Marseille)
Traduction de l'anglais vers le français : Connected Language Services
Ce document a été imprimé en respectant des standards environnementaux élevés.
Papier : sans chlore, FSC recyclé



Avertissement :

Les appellations retenues dans la présente publication et la présentation des éléments qui y figurent n'impliquent de la part du PNUE, du PNUE/PAM, du Plan Bleu ou des organisations contributives aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones mentionnés ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement les vues du PNUE, du PNUE/PAM, du Plan Bleu ou des organisations contributives.



RED2020

Rapport sur l'état de l'Environnement
& du Développement en Méditerranée

Messages Clés

Table des matières

1.	Introduction	05
2.	Principales forces motrices et pressions, et tendances associées	06
3.	Etat et impacts	14
4.	Réponses – Les progrès majeurs pour faire face aux problématiques régionales	23
5.	Réponses – Défis persistants et émergents	30
6.	Des connaissances pour agir	39
7.	Conclusion	41





Introduction

Depuis la fin des années 1970, les pays méditerranéens ont décidé de coopérer pour mettre à « la disposition des autorités responsables et des planificateurs des renseignements qui leur permettent d'élaborer des plans propres à assurer un développement socio-économique optimal soutenu sans entraîner une dégradation de l'environnement¹ ». Pour atteindre cet objectif, les pays méditerranéens ont demandé au Secrétariat de la Convention de Barcelone de préparer trois rapports majeurs entre 2016 et 2021.

Publié en 2018, le Rapport 2017 sur la qualité de la Méditerranée (2017 MED QSR) est la première évaluation qui s'appuie sur les Objectifs écologiques du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM) et les indicateurs du Programme de surveillance et d'évaluation intégrées (IMAP) adoptés en 2016 par les pays riverains de la mer Méditerranée, Parties contractantes à la Convention de Barcelone. Bien que les données disponibles soient lacunaires et l'IMAP encore dans sa phase initiale, le 2017 MED QSR a fourni des informations pertinentes sur l'état des écosystèmes marins et côtiers en Méditerranée et l'atteinte du Bon état écologique (BEE) en s'appuyant sur les données disponibles pour documenter les indicateurs communs de l'IMAP².

Le Rapport 2020 sur l'état de l'environnement et du développement en Méditerranée (RED 2020) a une portée plus large et plus systémique. Le RED 2020 couvre plusieurs enjeux de durabilité liés à l'environnement et au développement de la région méditerranéenne et présente leurs interactions. Concernant les écosystèmes marins par exemple, le RED 2020 permet d'évaluer l'ODD 14 : « Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable ». Le RED 2020 permet ainsi de contextualiser, entre autres, les indicateurs de l'IMAP, en documentant les liens de causalité et interactions auxquels ils se rapportent. Il s'appuie en outre sur les principaux messages du 2017 MED QSR portant sur les aspects socio-économiques des principales forces motrices et pressions présentes dans l'environnement marin méditerranéen.

Une prospective régionale à l'horizon 2050 (MED 2050), dont l'achèvement est prévu d'ici 2021, s'appuie à la fois sur le QSR 2017 et sur le RED 2020 pour explorer les scénarios et transitions possibles pour un futur durable et inclusif en région méditerranéenne.

Ces trois évaluations aideront les décideurs méditerranéens à identifier les principaux sujets nécessitant davantage d'actions communes ou coordonnées. Elles alimenteront aussi la future Stratégie à moyen terme du Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM) à l'horizon 2022-2027.

¹ Réunion intergouvernementale, UNEP/IG.5/7, 1977

² Les résultats sont disponibles sur : <https://www.medqsr.org/fr>

Principales forces motrices et pressions, et tendances associées

Malgré leurs différences, les pays méditerranéens restent fortement connectés. Les pays riverains de la mer Méditerranée partagent un patrimoine, des styles de vie et des valeurs similaires. Ils sont tous exposés aux risques et impacts des changements climatiques et environnementaux, à l'urbanisation et l'érosion côtière, et à des pressions touristiques croissantes. Les différences sont également importantes : les pays méditerranéens diffèrent par leurs dynamiques démographiques, l'accès aux ressources naturelles, les revenus, les investissements dans la protection de l'environnement, les politiques de décentralisation, les systèmes de gouvernement et de gouvernance, les mesures de prévention de la corruption, la garantie de la participation effective du public, la responsabilité publique, la stabilité politique et l'application des cadres juridiques, etc. Ces différences entraînent d'importants écarts dans la capacité de ces pays à éviter des crises potentielles et à s'y adapter. Les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (PSEM) y sont particulièrement exposés. Dans le même temps, la région est connectée par d'importants flux de populations (migration et tourisme), de biens et de produits énergétiques (notamment via le transport maritime), de ressources financières (investissements étrangers et coopération), d'informations et d'interactions sociales, ainsi que par des flux environnementaux (courants fluviaux et marins). Des cadres de concertation sur les politiques sont élaborés dans le cadre régional méditerranéen qui reste une échelle très pertinente pour évaluer les interactions entre environnement et développement. Une telle évaluation nécessite toutefois de prendre en compte les hétérogénéités infrarégionales ainsi que les connexions au-delà des frontières régionales avec l'Afrique, l'Extrême-Orient et l'Europe du Nord.

► Constat principal 1

Tendances démographiques : La population continue de croître dans le Sud et dans les zones urbaines de la région Méditerranée ; la population est plus jeune dans les PSEM

Les Etats riverains méditerranéens³ comptaient environ 512 millions d'habitants en 2018⁴, soit 6,7 % de la population mondiale. Alors que la population se stabilise au Nord depuis 1980, celle du Sud et de l'Est du bassin a plus que doublé (passant de 153 millions en 1980 à 314 millions en 2018) et devrait encore augmenter de 182 millions d'ici 2050. En 2018, 39 % de la population des pays méditerranéens vivaient au Nord du bassin et 61 % au Sud et à l'Est. Au cours des dernières décennies, la croissance démographique a été la plus forte dans l'Etat de Palestine, au Liban, en Israël, en Égypte, en Algérie et en République arabe syrienne (par ordre décroissant). Le pays le plus peuplé est l'Égypte avec 98 millions d'habitants en 2018, suivi de la Turquie (82 millions) et de la France (67 millions). En 2018, les plus fortes densités de population sont constatées à Monaco, à Malte et dans l'Etat de Palestine, et la plus faible en Libye (allant de 4 à près de 26 000 personnes/km²)⁵.

La transition démographique est achevée dans près de deux tiers des pays méditerranéens et est en cours dans le dernier tiers. La convergence démographique avec les pays du Nord de la Méditerranée (PNM) est claire au Liban, en Tunisie et en Turquie. Dans le cas du Maroc ou de la Libye, où le taux de

³ Y compris l'Etat de Palestine

⁴ United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2019), World Population Prospects 2019, online edition

⁵ United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2019), World Population Prospects 2019, online edition

fertilité continue de baisser, cette convergence devrait survenir dans quelques années tout au plus. Cette tendance est cohérente avec une urbanisation croissante, car en situation de transition démographique, le taux de fertilité recule généralement davantage dans les zones urbaines que dans les zones rurales et isolées. Mais, contrairement à des projections antérieures, la transition démographique semble s'être arrêtée ou avoir connu une inversion en Algérie et en Égypte. Tous les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (PSEM) ont un taux de fertilité autour ou au-delà du taux de remplacement de 2,1, ce qui induit une augmentation de la population, à l'exception du Liban (1,7). En Égypte, en Israël et dans l'Etat de Palestine, le taux de fertilité dépasse le seuil symbolique de trois enfants par femme. La fertilité se situe en-dessous du taux de remplacement dans tous les PNM, induisant une diminution et un vieillissement de la population.

Les habitants des PSEM sont 14 ans plus jeunes que ceux du Nord. Alors que l'âge médian dans les PSEM se situe entre 20 et 31 ans, il est entre 34 et 45 ans dans les PNM.

Environ 70 % de la population méditerranéenne vit dans des zones urbaines. La population urbaine a continué de croître dans toute la région pendant les dix dernières années. Plus de la moitié de la population est urbaine en 2017 dans tous les pays méditerranéens sauf en Égypte (57 % de la population vivant en zone rurale) et en Bosnie-Herzégovine (52 %). Un phénomène nouveau est le déclin en valeur absolue de la population rurale en Albanie (-2,4 %), en Croatie (-1 %), au Monténégro (-1 %), en Algérie (-0,4 %), en Slovénie (-0,5 %) et en Turquie (-0,5 %), tandis que l'Égypte enregistre toujours une croissance annuelle de 2 % de sa population rurale. L'urbanisation se poursuit et s'accompagne d'une augmentation du nombre d'habitants dans les métropoles méditerranéennes, ce qui constitue un défi pour la planification urbaine, y compris la planification et l'aménagement des infrastructures de transport et environnementales.

Dans les pays méditerranéens, une personne sur trois vit dans une région côtière méditerranéenne⁶. La part de la population côtière varie entre 5 % en Slovénie et 100 % dans les pays insulaires (Malte, Chypre) et à Monaco. Le tourisme figure aussi parmi les forces motrices de l'urbanisation côtière, les pays méditerranéens accueillant environ 360 millions de touristes internationaux (ATI) par an, soit environ 27 % du tourisme mondial en 2017⁷, concentré notamment dans les zones côtières et sur les mois d'été.

► Constat principal 2

Développement humain : Alors que l'éducation et la santé se sont considérablement améliorées dans le Sud et l'Est du bassin, des écarts Nord/Est/Sud persistent, sous l'effet des écarts de PIB, et sont aggravés par des conflits

Les économies des pays méditerranéens ont connu d'importantes variations entre 2007 et 2017, marquées par la crise financière mondiale de 2008 et la crise de la dette européenne à partir de fin 2009. Tous les pays méditerranéens d'Europe ont connu une baisse du PIB par habitant entre 2008 et 2009. Dix ans plus tard, Chypre et la Grèce, qui ont particulièrement souffert de la crise de la dette européenne, n'ont toujours pas retrouvé le niveau de PIB par habitant d'avant la crise. Les pays du Sud de la Méditerranée ont fait preuve d'une résilience surprenante face à la crise de 2008 mais l'instabilité politique et les conflits qui ont suivi les Printemps arabes ont contribué au taux de croissance relativement bas dans la région.

Malgré la croissance démographique et les troubles géopolitiques, le développement humain, tel que mesuré par l'Indice de développement humain (IDH), a connu une tendance à la hausse ces dix dernières années, notable en particulier dans presque tous les pays méditerranéens. Les écarts entre les pays des rives Nord et Sud/Est de la Méditerranée persistent même s'ils se sont réduits⁸. En 2017, les IDH les plus élevés sont constatés en Israël, France, Slovénie, Espagne et Italie (en ordre décroissant, tous occupant un rang mondial entre 22 et 28) et le plus bas en République arabe syrienne (rang 155). Les progrès les plus importants ont été enregistrés en Albanie, en Algérie, en Bosnie-Herzégovine et en Turquie, avec une forte hausse de l'espérance de vie en Algérie et en Turquie et une augmentation élevée du revenu national brut

⁶ Calculs du Plan Bleu, sources nationales (en référence à un niveau NUTS 3 ou équivalent)

⁷ World Tourism Organization (2019), Yearbook of Tourism Statistics, Data 2013 – 2017, 2019 Edition, UNWTO, Madrid

⁸ PNUD (2018), Human Development databank

en Albanie, en Bosnie-Herzégovine et en Turquie. En Libye, l'IDH a baissé en raison de l'effondrement de l'économie alors que celui de la République arabe syrienne a chuté à cause de la forte dégradation des trois composants de l'IDH : l'espérance de vie, la durée de scolarisation et le revenu national par habitant.

L'éducation de base s'est considérablement améliorée au cours des dix dernières années, en particulier dans les PSEM, où le taux d'alphabétisation a fortement progressé, notamment au Maroc, en Tunisie et en Turquie. D'importants progrès dans le domaine de l'enseignement primaire ont été constatés entre 2000 et 2016 dans les PSEM. Toutefois, le taux d'accès à l'enseignement tertiaire reste inégal.

La scolarisation des filles s'est améliorée mais la part des femmes dans la population active reste faible. L'indice de parité hommes-femmes du taux de scolarisation dans les écoles primaires et secondaires a augmenté dans la plupart des pays méditerranéens. Les taux d'inscription des femmes dans l'enseignement supérieur sont plus élevés pour les femmes que pour les hommes dans presque tous les pays méditerranéens⁹. Néanmoins, la part des femmes dans la population active était entre 33% et 50 % dans les PNM et Israël et en dessous de 33% dans les PSEM en 2017, alors qu'elle n'a diminué que légèrement dans presque tous les pays ces dix dernières années¹⁰. Les obstacles à une plus grande participation des femmes au marché du travail s'expliquent par le manque d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, la discrimination fondée sur le genre et les normes socioculturelles sur le travail des femmes, ainsi que par des problèmes pratiques tels que le manque de moyens de transport sûrs, fiables et abordables vers le lieu de travail. Le temps consacré aux travaux domestiques rémunérés et surtout non rémunérés est beaucoup plus élevé pour les femmes dans tous les pays¹¹.

La région méditerranéenne orientale est un hotspot mondial de migrations. Ces migrations sont, entre autres, liées aux pressions environnementales et influencent le développement humain de manière significative. La Turquie est le pays qui accueille le plus grand nombre de réfugiés au monde, estimé à 3,54 millions de réfugiés et plus de 300 000 demandeurs d'asile. Le Liban, accueille le pourcentage de réfugiés le plus élevé au monde (16,4 % de la population totale¹²). Ce pourcentage est de 4,3% en Turquie et de 1,7 % à Malte. Répondre aux besoins humains fondamentaux des immigrants, nécessite une réponse flexible et efficace dans les pays d'accueil. L'accès à l'eau, à la nourriture et à des services sanitaires, et le traitement des déchets sont des préoccupations majeures pour le fonctionnement des camps de réfugiés. La République arabe syrienne est le pays d'origine du plus grand nombre de réfugiés au monde, avec environ 34,5 % de la population syrienne ayant fui le pays. Le nombre de réfugiés et de migrants entrant en Europe par des routes méditerranéennes occidentales (Espagne), centrales (Italie) et orientales (Grèce) a battu un record en 2015, avec plus de 1 million d'arrivées sur l'année, comparé à environ 370 000 en 2016, 185 000 en 2017 et 140 000 en 2018¹³. Les principaux lieux d'origine sont la République arabe syrienne, l'Etat de Palestine, les pays du Maghreb et les pays d'Afrique subsaharienne. Dans les pays méditerranéens européens, les flux d'immigration varient entre 8 400 nouveaux migrants internationaux par an à Malte et 332 600 en France¹⁴. Cet afflux de migrants a généré un dialogue entre les pays et représente un vrai défi en termes de réponse institutionnelle¹⁵. Les changements environnementaux et climatiques peuvent être, parmi d'autres à l'origine des mouvements migratoires notamment dans les pays où l'eau est rare, dans les zones vulnérables comme les régions d'agriculture pluviale, ainsi que les sites où l'eau est contaminée et dans les bidonvilles urbains.

La consommation dans les pays méditerranéens à revenu élevé a des effets indirects importants sur la situation socio-économiques et environnementale d'autres régions du monde. Ces pays exportent en effet une quantité significative de pollutions, de déchets et d'autres externalités négatives, limitant ainsi la

⁹ World Bank (2019), World Development Indicators Database extraction

¹⁰ ILO (2019), ILOSTAT

¹¹ European Committee of the Regions (2017), Women's Empowerment in the Mediterranean Region

¹² UNHCR (2017), Portail des données migratoires

¹³ UNHCR (2019), Operational Portal Refugee Situations

¹⁴ UN DESA (2013), Portail des données migratoires

¹⁵ Werz & Hoffman (2017), Changement climatique et migration en Méditerranée, IEMED

capacité d'autres pays de parvenir à un développement durable¹⁶. Les principaux problèmes qui touchent en particulier les pays à faible revenu sont notamment : la demande internationale d'huile de palme et d'autres produits qui alimentent la déforestation tropicale, les paradis fiscaux rendant difficile l'augmentation des recettes publiques pour financer les objectifs de développement durable (ODD), la tolérance aux normes de travail médiocres dans les chaînes d'approvisionnement internationales, etc.

► Constat principal 3

La situation macro-économique : Les pays méditerranéens sont de plus en plus vulnérables aux événements et chocs externes, y compris les chocs environnementaux

Les pays méditerranéens sont vulnérables aux événements et aux chocs externes. En particulier dans les PSEM, les structures économiques non diversifiées, associées à un déficit commercial global (solde extérieur) et à un déficit budgétaire, reflètent et renforcent la difficulté des économies nationales à développer des produits plus compétitifs susceptibles d'améliorer la résilience de leur économie¹⁷.

Les cadres de coopération euro-méditerranéens et les programmes d'intégration n'ont pas permis d'atteindre une prospérité partagée. L'intégration politique dans la région méditerranéenne a été limitée au cours des dix dernières années et a principalement pris la forme de conférences ministérielles thématiques et de réunions parlementaires dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée et de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée, ainsi que d'un certain degré de coopération en matière de sécurité. L'intégration économique a été plus prononcée avec le démantèlement tarifaire dans le cadre des accords de libre-échange déjà en vigueur et la signature de plusieurs autres accords commerciaux, principalement entre l'UE et les candidats à l'accession. Dans les faits, l'intégration économique reste toutefois relativement limitée par rapport à d'autres régions du monde. Le démantèlement des obstacles non tarifaires au commerce, en particulier les subventions qui sont encore courantes dans la région, y compris les subventions considérées comme préjudiciables à l'environnement, n'a guère progressé¹⁸. Les échanges entre les pays de l'UE et les pays méditerranéens n'ont pas augmenté beaucoup plus vite que ceux des pays de l'UE avec le reste du monde. La part des importations intra-méditerranéennes est restée stable et les exportations de l'UE vers les autres pays méditerranéens ont légèrement augmenté entre 2005 et 2015. La régionalisation du commerce reste donc faible dans la région méditerranéenne¹⁹.

Le chômage des jeunes est une problématique majeure dans la plupart du bassin méditerranéen. Le taux de chômage global est compris entre 4 % de la population active (Israël et Malte) et 21 % (Bosnie-Herzégovine²⁰). Le taux de chômage des jeunes (âgés de 15 à 24 ans) est jusqu'à trois fois plus élevé que le taux global au niveau national²¹ avec des taux élevés de jeunes qui ne sont pas scolarisés, n'exercent aucun emploi et ne suivent aucune formation - un indicateur qui exclut les étudiants du taux de chômage des jeunes - en Albanie, Algérie, Bosnie Herzégovine, Egypte, au Liban, dans l'Etat de Palestine, en Tunisie et en Turquie (>20 %) et excède 15% en Italie (19%) et au Monténégro (16%)²². La création de nouveaux emplois, en particulier pour les jeunes, est devenue un enjeu prioritaire pour tous les décideurs méditerranéens. L'émergence de secteurs innovants au sein de l'économie verte, bleue et circulaire pourrait contribuer à la création de ces emplois nécessaires²³, et les propositions de transition environnementale dans les secteurs de l'économie ou du logement sont examinées à la lumière des préoccupations liées à l'emploi.

¹⁶ Sachs, et al. (2019), Sustainable Development Report 2019. New York: Bertelsmann Stiftung and Sustainable Development Solutions Network (SDSN)

¹⁷ Salman et al. (2018), External and internal imbalances in South Mediterranean countries, FEMISE Research Paper 42-13

¹⁸ OECD/IEA (2019), "Update on recent progress in reform of inefficient fossil-fuel subsidies that encourage wasteful consumption"

¹⁹ Ayadi et al. (2017), Regional Integration in the Euro-Mediterranean, EMNES Working Paper N°1 2017

²⁰ Banque mondiale (2019), extraction de base de données des Indicateurs du développement dans le monde (WDI).

²¹ ILO (2019), ILOSTAT

²² ILO (2018), ILOSTAT ; données manquantes pour la Lybie, le Maroc et la République arabe syrienne

²³ Selon la dernière étude publiée par l'Organisation internationale du travail (OIT), l'économie verte pourrait créer 24 millions d'emplois dans le monde d'ici 2030.

Ces vingt dernières années, l'agriculture et l'industrie ont perdu du terrain alors que les services se sont développés.²⁴ Dans les pays méditerranéens, les services représentent généralement près de la moitié du PIB national, ou davantage, l'Albanie (47 %) et l'Algérie (46 %) ayant la part de services la plus faible, Malte (75 %), Chypre (74 %) et le Liban (74 %) la plus élevée. Dans seulement trois pays méditerranéens, l'industrie représente près de 30 % ou plus de la valeur ajoutée nationale : l'Algérie (avec une économie très dépendante du pétrole et du gaz), l'Égypte (le seul pays méditerranéen à avoir connu une augmentation récente significative de la contribution de l'industrie au PIB) et la Turquie. La contribution de l'industrie aux économies nationales est la plus faible en Israël (19 %) et au Liban (12 %). L'agriculture représente généralement moins de 10% du PIB national, sauf dans cinq pays : l'Albanie (19 %), l'Algérie (12 %), le Maroc (12 %), l'Égypte (11 %) et la Tunisie (10 %). L'Algérie est le seul pays méditerranéen où la part du secteur agricole a augmenté au cours des vingt dernières années passant de 8 % en 1990 à 12 % en 2017.

Les économies méditerranéennes s'appuient de plus en plus sur la dette. Au cours des 10 dernières années, la dette publique en pourcentage du PIB a augmenté dans la plupart des pays méditerranéens, à l'exception d'Israël, du Liban, de Malte et de la Turquie. La dette publique représente 60% du PIB ou plus dans tous les pays méditerranéens, sauf en Algérie, Bosnie-Herzégovine et en Turquie. A Chypre, en Égypte, en Espagne, en France, en Grèce, en Italie et au Liban, la dette atteint ou dépasse 100 % du PIB, et même 180 % en Grèce²⁵. Des pourcentages de dette élevés et croissants peuvent représenter un risque pour la durabilité financière des gouvernements méditerranéens et limiter les investissements publics dans l'environnement.

Le bassin méditerranéen est incapable de produire suffisamment de produits agricoles et alimentaires pour sa propre consommation et est donc fortement dépendant du commerce international et des importations de produits agricoles, et sensible à la volatilité des prix internationaux. Le déficit de production agricole est dû, d'une part, aux conditions agro-climatiques, et d'autre part à la rareté des terres arables et des ressources en eau. Il est également lié à la faible efficacité dans l'utilisation de l'eau et la faible productivité des terres dans certaines sous-régions méditerranéennes ainsi qu'au gaspillage alimentaire. Face à une demande croissante de produits alimentaires, en particulier de céréales, la sécurité alimentaire est de plus en plus menacée particulièrement dans les pays du Sud de la Méditerranée où la croissance démographique, les changements des modes de vie et des habitudes alimentaires - et donc la demande - sont soutenus. Les pays méditerranéens représentent un tiers des importations mondiales de céréales, en particulier de blé, pour seulement 7 % de la population mondiale. L'Égypte et l'Algérie comptent parmi les plus gros importateurs de céréales au monde et le taux de dépendance aux importations de céréales (ratio importations / consommation) est très élevé en Méditerranée (42 % en Égypte, 60 % en Tunisie, 72 % en Algérie, 86 % au Liban...). Les seuls pays dont le solde agricole est excédentaire sont la France et l'Espagne. La contribution de la petite agriculture familiale à la sécurité alimentaire ne doit pas être sous-estimée. La production agricole et animale à petite échelle dans les exploitations familiales contribue de manière significative à la consommation alimentaire des agriculteurs et de leurs familles et à la fourniture d'aliments adaptés aux goûts locaux, y compris des citoyens.

► Constat principal 4

Bon état écologique : Les économies méditerranéennes dépendent de la qualité de l'environnement, en particulier dans les zones côtières

Les pays, les communautés et les économies méditerranéens s'appuient sur les ressources naturelles côtières et marines pour créer de la richesse, fournir des emplois et contribuer au développement local. Il est donc essentiel de reconnaître l'importance de la durabilité environnementale pour relever les principaux défis socio-économiques des pays méditerranéens.

²⁴ Banque mondiale (2019), extraction de la base de données des Indicateurs du développement dans le monde (WDI).

²⁵ FMI (2016), extraction de base de données

Les pays méditerranéens restent la première destination touristique mondiale avec près de 30 % des arrivées touristiques internationales, et des chiffres absolus qui ont doublé en vingt ans. Cette croissance s'est récemment concentrée sur les pays du Nord, alors que les arrivées touristiques internationales ont diminué dans les PSEM depuis 2011. Le secteur du tourisme côtier et maritime est très développé dans les PNM et a connu une forte croissance dans les PSEM, avant un ralentissement en 2011. Le nombre d'arrivées de touristes internationaux dans la région méditerranéenne est passé de 58 millions en 1970 à environ 360 millions en 2017²⁶ et devrait atteindre 500 millions d'ici 2030²⁷. Le tourisme fournit environ 11 % de l'emploi des pays méditerranéens et 11 % de leur PIB²⁸, lorsque l'on tient compte de ses impacts directs et indirects.

La Méditerranée est également la deuxième région de croisière au monde (16,7 % du déploiement mondial de la flotte de croisières en 2018), après les Caraïbes. En 2018, la Méditerranée a enregistré plus de 28 millions de mouvements de passagers de croisière, contre un peu plus de 8,5 millions en 2000. Les infrastructures portuaires ne cessent de grandir afin de répondre à cette croissance rapide.

La pêche et l'aquaculture jouent un rôle majeur dans l'économie des pays méditerranéens²⁹. La pêche représente 227 000 emplois et a un impact économique direct et indirect s'élevant à 6,35 milliards de dollars par an³⁰. L'aquaculture représente plus de 50 % de la production totale de poisson et joue un rôle important pour les populations côtières puisqu'elle contribue au développement socioéconomique et à la création d'emplois (plus de 120 000 emplois directs et 750 000 emplois indirects³¹).

Le rôle de l'agriculture méditerranéenne dans la création de richesses et l'emploi varie selon les pays. L'agriculture représente entre 1,5 % (France) et 19 % (Albanie) du PIB des méditerranéens et entre 1 % (Israël) et 40 % (Albanie) de l'emploi national, avec une tendance générale à la baisse de la part du PIB et de l'emploi (à l'exception de la Grèce, de la Libye et de la République arabe syrienne, où la proportion d'emploi agricole a augmenté ces dernières années).

Les biotechnologies marines et la bio-prospection constituent un secteur innovant en pleine croissance en Méditerranée, avec des applications dans les domaines de la médecine, de l'alimentation, des matériaux, de l'énergie et des cosmétiques. Le taux élevé d'endémisme et le nombre d'espèces à fort potentiel d'application (par exemple les éponges et microorganismes des milieux extrêmes) font de la Méditerranée une région prometteuse pour ces activités, avec un potentiel important de génération de revenus et d'emplois hautement qualifiés.

► Constat principal 5

Les pressions des secteurs économiques sur l'environnement : Malgré l'émergence de solutions à faible impact, les secteurs économiques exercent des pressions croissantes sur l'environnement, du fait du développement rapide de secteurs polluants et d'une diversification des activités économiques dans les zones marines

²⁶ World Tourism Organization (2019), Yearbook of Tourism Statistics, Data 2013 – 2017, 2019 Edition, UNWTO, Madrid

²⁷ World Tourism Organization (2018), UNWTO Tourism Highlights, 2018 Edition, UNWTO, Madrid

²⁸ WTTC (2015). Economic impact of Travel and Tourism in the Mediterranean

²⁹ Pianté et al. (2015), Méditerranée : La croissance bleue face au défi du Bon État Écologique - Résumé. Projet MedTrends. WWF-France

³⁰ Basé sur FAO (2018), The State of Mediterranean and Black Sea Fisheries. General Fisheries Commission for the Mediterranean. Rome. 172 pp. Licence: CC BY-NC-SA 3.0 IGO

³¹ Pianté et al. (2015), Méditerranée : La croissance bleue face au défi du Bon État Écologique - Résumé. Projet MedTrends. WWF-France



La région méditerranée connaît l'un des déficits écologiques les plus importants au monde. L'empreinte écologique par habitant en Méditerranée³² (3,2 hag/hab³³.) est supérieure à la moyenne mondiale (2,8 hag/hab.), alors que la biocapacité par habitant - permettant de supporter cette empreinte - est inférieure à la moyenne mondiale dans la majorité des pays méditerranéens (à l'exception de la France, la Croatie, le Monténégro et la Slovaquie). L'empreinte écologique excède la biocapacité dans tous les pays méditerranéens, entraînant un déficit écologique. Entre 2010 et 2014, l'empreinte écologique par habitant a baissé dans la plupart des pays méditerranéens³⁴. Ceci est principalement lié aux effets de la crise économique, qui a ralenti la consommation des ressources, à la réduction des émissions CO2 dans les PNM et à la croissance démographique dans les PSEM qui répartit l'empreinte totale sur une population plus large. Les variations de l'empreinte écologique continuent d'être liées aux variations du PIB, en notant cependant une croissance moins rapide de l'empreinte écologique que du PIB.

Les citoyens des pays méditerranéens de l'UE semblent être plus préoccupés que la moyenne de l'UE par l'impact des questions environnementales sur leur vie quotidienne et par les produits chimiques et les plastiques utilisés dans les produits de la vie courante pour leur santé et leur environnement. En l'absence d'une étude exhaustive sur les attitudes et les comportements environnementaux des citoyens méditerranéens, une enquête réalisée à l'échelle de l'UE fournit certains éléments sur les attitudes environnementales dans les pays méditerranéens de l'UE³⁵. La pollution de l'air est considérée comme le problème environnemental le plus important, suivi du changement climatique et de la quantité croissante de déchets. Les citoyens des pays méditerranéens de l'UE sont majoritaires et plus nombreux que la moyenne de l'UE à déclarer qu'ils perçoivent une dégradation de la qualité de l'air au cours des 10 dernières années. Interrogés sur les moyens efficaces de résoudre les problèmes environnementaux, les citoyens européens soutiennent fermement un renforcement de la législation environnementale (amendes plus lourdes en cas d'infraction, application plus stricte des réglementations existantes, et durcissement de la législation), ainsi que davantage d'investissements dans la recherche et le développement de solutions techniques. Ils sont également majoritaires à dire que les mesures prises pour protéger l'environnement sont insuffisantes à tous les niveaux.

Bien qu'économiquement rentable à court terme, le tourisme côtier de masse génère des dommages environnementaux considérables (perte d'habitat, augmentation de la consommation d'eau et de la production de déchets, perturbation d'espèces protégées et menacées d'extinction, principalement à cause du bruit sous-marin, de la pollution de l'eau et de l'introduction d'espèces invasives, etc.). De plus, les profits ne sont pas nécessairement investis dans le développement local. Le tourisme dans les pays méditerranéens est confronté à trois défis complémentaires: soutenir et élargir le développement d'une offre alternative au tourisme de masse, moins saisonnière, plus durable pour l'environnement et socialement bénéfique, fondée sur les atouts ruraux et culturels (y compris l'écotourisme) afin d'accroître la résilience du secteur vis-à-vis du changement climatique; réduire concomitamment l'empreinte du tourisme de masse, sa pression sur des ressources naturelles rares, des écosystèmes fragiles et des infrastructures environnementales coûteuses; et enfin, renforcer les liens du tourisme avec d'autres secteurs de l'économie locale, générant des avantages indirects sur l'emploi local tout en stimulant potentiellement la demande de produits durables.

Le secteur des transports est celui qui consomme le plus d'énergie (avec 31 % de la consommation totale d'énergie dans les PNM et 38 % dans les PSEM) et, compte tenu de la très forte dépendance à l'égard des combustibles fossiles, il est l'un des principaux contributeurs aux émissions de GES dans la région méditerranéenne. Les émissions de GES dans la région sont principalement causées par le trafic terrestre et dans une proportion beaucoup plus faible par le trafic maritime et aérien. Le transport routier représente 70% de

³² L'empreinte écologique mesure la demande en consommation exercée par l'être humain sur la biosphère, mesurée en hectares globaux (hag). La biocapacité est la superficie des terres disponibles pour produire des ressources ou absorber des déchets de dioxyde de carbone, compte tenu des pratiques actuelles en matière de gestion

³³ Les hectares globaux (hag) sont une unité de mesure de la moyenne globale de surface bioproductive, dans laquelle sont exprimées l'empreinte écologique et la biocapacité

³⁴ Global Footprint network (2019), base de données en ligne

³⁵ TNS political & social at the request of the European Commission, Directorate-General for Environment (2017), Special Eurobarometer 468 - October 2017 "Attitudes of European citizens towards the environment"

l'énergie utilisée pour le transport dans le bassin méditerranéen, avec une part prépondérante de véhicules privés. Les transports entraînent également une pollution atmosphérique importante, en particulier dans les villes, et représentent un défi majeur pour la santé humaine.

La mer Méditerranée accueille les voies maritimes les plus fréquentées au monde avec une grande partie de la flotte mondiale empruntant le canal de Suez ou les détroits du Bosphore et des Dardanelles et de Gibraltar, reliant l'Asie aux ports d'Europe occidentale, desservant les ports en expansion de la Méditerranée et de la mer Noire et les connectant aux autres continents. Le canal de Suez / l'oléoduc SUMED et le détroit de Turquie représentaient plus de 13 % du trafic mondial de pétrole en mer et la flotte des États côtiers méditerranéens plus de 17 % de la capacité mondiale des navires-citernes en 2017. Les pressions exercées par le transport maritime incluent essentiellement les émissions de polluants atmosphériques exerçant des pressions particulièrement importantes sur les villes portuaires, les rejets accidentels (avec une tendance nette à la baisse) et illicites de pétrole, de substances dangereuses et nocives (problème restant à résoudre); de déchets marins; le rejet d'eaux, y compris les eaux de ballast et l'encrassement biologique des coques (la navigation étant la principale source des plus de 1 000 espèces non-indigènes établies en Méditerranée); les émissions atmosphériques des navires (gaz et particules telles que les oxydes de soufre (SOx) et les oxydes d'azote (NOx) toxiques pour l'homme, et les GES); le bruit sous-marin; les collisions avec des mammifères marins; l'utilisation des sols par l'infrastructure portuaire; et le mouillage (destructif pour les écosystèmes des fonds marins).

La Méditerranée continue de dépendre des importations d'énergie et de combustibles fossiles, et ce malgré l'augmentation de la production d'énergies renouvelables. En 2015, les pays méditerranéens représentaient 7 % de la demande mondiale en énergie primaire (équivalent à leur part de la population mondiale), soit plus de 955 millions de tonnes d'équivalent pétrole (Mtep). La demande en énergie primaire a augmenté de 38 % entre 1990 et 2015, malgré une relative stagnation entre 2008 et 2015. Les PNM représentent près des deux tiers de la demande énergétique totale en Méditerranée, tandis que les pays du sud et de l'est de la Méditerranée consomment respectivement environ 19 % et 18 %. La demande énergétique des PSEM devraient dépasser celle des PNM d'ici 2040. La production totale d'énergie a augmenté depuis 1990, atteignant 549 Mtep en 2015, une valeur bien en deçà de la demande énergétique de la région. La demande en énergie électrique a presque doublé entre 1990 et 2015. La production d'énergie électrique renouvelable autre que l'hydroélectricité est passée de 1 % de la production totale en 1990 à 11 % en 2015. Le mix énergétique en 2015 inclut également : 29 % de gaz, 25 % d'énergie nucléaire (dont 87 % en France), 16 % de charbon, 13 % d'hydroélectricité et 7 % de pétrole³⁶. Il existe un énorme potentiel inexploité de sources d'énergie renouvelable (éolien et solaire), en particulier dans les pays au sud de la Méditerranée, ce qui pourrait contribuer à un secteur de l'énergie plus propre et réduire la dépendance énergétique (la région importe actuellement environ 58 % de sa demande en combustibles fossiles avec 90% dans les PNM et 20% dans les PSEM). Il existe également un fort potentiel de développement en matière d'économie d'énergie et d'efficacité énergétique.

Plus de 200 plateformes pétrolières et gazières offshore sont actives en mer Méditerranée. Avec la découverte de grandes réserves de combustibles fossiles et les explorations dans la région, ce nombre est susceptible d'augmenter. L'exploration offshore en cours dans le bassin Levantin au Liban et en République arabe syrienne, ainsi que dans le bassin du delta du Nil et le bassin égéen, pourrait révéler d'importantes réserves de pétrole et de gaz et transformer les écosystèmes et les économies de la Méditerranée orientale.

La moyenne des quantités d'engrais et de pesticides utilisés pour l'agriculture dans les pays méditerranéens est supérieure à la moyenne mondiale. La consommation moyenne d'engrais par hectare est de 174 kg dans les pays méditerranéens, contre une moyenne mondiale de 141 kg³⁷ en 2016. La consommation moyenne de pesticides dans le bassin méditerranéen en 2015 était de 6,7 kg par hectare, comparé à la moyenne mondiale de 2,12 kg. La France, l'Italie, l'Espagne et la Turquie sont les pays méditerranéens

³⁶ OME (2018), base de données OME

³⁷ Banque mondiale (2019), extraction de la base de données des Indicateurs du développement dans le monde (WDI).

qui utilisent ou vendent la plus grande quantité de pesticides pour le secteur agricole en 2016³⁸.

Les empreintes en eau par habitant sont élevées en Méditerranée. Elles sont supérieures à la moyenne mondiale³⁹, avec des volumes d'eau importants contenus dans les biens et services importés. Les PSEM dépendent plus fortement de cette eau virtuelle importée (par exemple l'Égypte, Israël et la République arabe syrienne). L'utilisation de l'eau dans les systèmes nationaux de consommation et de production des pays méditerranéens révèle un déficit en eau (quantités d'eau prélevées supérieures aux ressources en eau renouvelables disponibles) dans tous les PSEM. Le dessalement se développe dans ce contexte de rareté de l'eau, la Méditerranée étant une des régions les plus actives du monde en matière de dessalement. Malgré les progrès technologiques, les rejets des stations de dessalement restent un enjeu environnemental pour les écosystèmes côtiers. Les stations de dessalement donnent généralement lieu à des rejets de saumures résiduelles hautement concentrées issues du fonctionnement et du nettoyage des stations et des unités de prétraitement. Ces polluants augmentent la température, la salinité, les courants et la turbidité de l'eau et causent des migrations de poissons⁴⁰.

3

Etat et impacts

► Constat principal 6

Évolution de la couverture et de l'occupation des sols : Des objectifs ambitieux et des mesures disparates n'ont pas été suffisants pour préserver la couverture naturelle du sol et l'utilisation des terres agricoles, particulièrement dans les zones côtières

La couverture et l'occupation des sols en région méditerranéenne continuent d'évoluer en raison des activités humaines, sous l'effet combiné de l'étalement urbain (expansion des espaces résidentiels, touristiques, commerciaux et industriels) **et du développement des infrastructures dans toute la région. Les paysages sont généralement fragmentés en raison d'une multitude d'utilisations humaines des sols** limitant la continuité écologique pour de nombreuses composantes de la biodiversité.

Le sol est l'un des principaux contributeurs au fonctionnement de l'agroécosystème et à la sécurité alimentaire. Dans la région méditerranéenne, environ 8,3 millions d'hectares de terres arables ont été perdus depuis 1960.⁴¹ La superficie totale de terres arables a diminué en moyenne de 13 % entre 1995

⁴¹ Zdruli P. (2014), Land resources of the Mediterranean: status, pressures, trends and impacts on future regional development. Land

³⁸ FAO (2016), base de données FAOSTAT

³⁹ Mekonnen & Hoekstra (2011) National water footprint accounts: the green, blue and grey water footprint of production and consumption, Value of Water Research Report Series No. 50, UNESCO-IHE, Delft, the Netherlands

⁴⁰ Al-Mutaz, 1991, Research paper: Environmental impact of seawater desalination plants - Environ Monit Assess. 1991 Jan;16(1):75-84. doi: 10.1007/BF00399594

et 2015, allant d'une perte de 42 % des terres arables dans l'Etat de Palestine à une augmentation de 21 % en Bosnie-Herzégovine. Au cours de la même période, la superficie de terres arables par habitant a diminué en moyenne de 41 %, soit plus du double de la moyenne des pays à revenu intermédiaire du monde. Les Etats méditerranéens les plus touchés par la baisse de la surface arable par habitant sont l'Etat de Palestine (- 68 %) et le Liban (- 62 %). La dégradation des sols, pour sa part, est principalement liée à l'intensification de l'utilisation des terres agricoles et non agricoles. Cette intensification résulte de l'expansion des techniques de cultures intensives, des zones industrielles et urbaines et entraîne principalement l'érosion hydrique et éolienne, la salinisation, la fermeture et le compactage, la perte de matière organique et des pertes permanentes du couvert végétal, ce qui a un impact sur la biodiversité et les services écosystémiques.

Dans les limites du biome méditerranéen, l'étendue des forêts est restée stable, avec un contraste entre les côtes Nord et Sud de la Méditerranée. Dans les PNM, la déprise agricole, associé au dépeuplement, a conduit au rétablissement naturel et à l'expansion de la forêt. Dans les PSEM, les pressions sur les écosystèmes agricoles et forestiers demeurent importantes en raison des fortes pressions démographiques sur les ressources en terres et en eau, de l'étalement urbain, de la surexploitation forestière et du surpâturage⁴². Bien que la superficie forestière des pays méditerranéens à l'échelle nationale soit passée de 68 millions d'hectares en 1990 à 82 millions d'hectares en 2015, les forêts du biome méditerranéen – qui couvrent 18 % de la superficie totale – restent stables. Les forêts méditerranéennes sont sujettes à la fragmentation en raison de l'évolution de l'occupation des sols, notamment de l'étalement urbain et de l'expansion des infrastructures. La superficie des autres terres boisées (petits arbres et arbustes) est passée de 36 millions ha en 1990 à 32 millions ha en 2015⁴³. Toutefois, la couverture des arbres hors forêts (que l'on trouve dans les systèmes agroforestiers, les forêts urbaines et en tant qu'éléments du paysage) a augmenté entre 2000 et 2010⁴⁴. Des sécheresses plus longues et des vagues de chaleur induites par le changement climatique, associées à une accumulation incontrôlée de biomasse en raison de l'abandon des terres dans les pays du Nord, augmentent le risque d'incendies de forêt.

Les zones humides côtières continuent à diminuer. Le bassin méditerranéen comprend entre 19 et 26 millions ha de zones humides⁴⁵, et, selon un échantillon large de 400 zones humides méditerranéennes, environ 48 % des habitats en zones humides naturelles ont disparu entre 1970 et 2013. La superficie des zones humides côtières naturelles telles que les prairies humides et les marais a diminué de plus de 10 % au cours des dernières décennies, tandis que le nombre de zones humides artificielles telles que les mares, les réservoirs et les retenues d'eau a augmenté de plus de 50 %⁴⁶ ces dernières étant conçues principalement pour l'agriculture et l'aquaculture.

Dans la zone côtière, la superficie bâtie a considérablement augmenté au cours des dernières décennies, laissant moins d'espace aux écosystèmes côtiers naturels et aggravant les risques côtiers pour les habitants de la zone côtière. Entre 1975 et 2015, les trois quarts des pays méditerranéens ont doublé, voire plus que doublé, la superficie des zones bâties sur la bande de 1 km du littoral méditerranéen. L'expansion urbaine et l'industrialisation autour des villes côtières sont motivées par le développement du front de mer pour des activités économiques telles que le tourisme et l'immobilier, des ports de plaisance, des ports de pêche et de commerce, des installations industrielles nécessitant la proximité de l'eau de mer pour le refroidissement ou l'exportation de production (énergie, minéraux), le dessalement, etc., avec des impacts environnementaux et sociaux divers. À l'article 8, le Protocole GIZC demande aux Parties contractantes d'établir dans les zones côtières une bande d'au moins 100 m de large où toute construction est interdite. Cependant, la superficie bâtie sur les premiers 150 m du littoral est supérieure à 20 % dans

Degrad Develop 25: 373–384

⁴² FAO & Plan Bleu (2018), Etat des forêts méditerranéennes 2018

⁴³ FAO, 2015 Programme d'évaluation des ressources forestières mondiales

⁴⁴ FAO & Plan Bleu (2018), Etat des forêts méditerranéennes 2018

⁴⁵ Mediterranean Wetland Observatory, 2018

⁴⁶ Tour du Valat and MedWet (2014), MWO LAND COVER REPORT 2014

près de la moitié des pays méditerranéens en 2015⁴⁷ (une grande partie de la superficie était déjà bâtie avant l'entrée en force du Protocole GIZC en 2011). Les développements réalisés et en cours en matière de ports, de digues et autres ouvrages côtiers nuisent à la préservation des côtes et des falaises rocheuses, qui ont diminué d'environ 20 % au cours des 50 dernières années dans les pays de l'UE, ainsi que les plages. Les modifications de l'occupation des sols et la fragmentation qui en résulte représentent un facteur majeur de perte de biodiversité et de services écosystémiques dans le bassin méditerranéen à ce jour⁴⁸.

► Constat principal 7

Services écosystémiques et impacts cumulés : Des pressions anthropiques multiples se combinent et menacent des ressources naturelles vitales, des composantes de la biodiversité et des services écosystémiques

Les écosystèmes côtiers terrestres méditerranéens fournissent des services importants aux habitants du bassin ; mais leur fonctionnement est menacé par la gestion inadaptée passée et actuelle de l'occupation des sols. Les services écosystémiques fournis par les zones humides et les aquifères côtiers comprennent la purification de l'eau, l'atténuation des inondations et des sécheresses et l'approvisionnement en eau. Les services offerts par ces écosystèmes sont beaucoup plus importants que leur superficie relative. Cependant, la perte d'habitats de zones humides naturelles et le captage excessif d'eaux souterraines limitent la capacité de ces écosystèmes à rendre des services. Des rivages mous et rocheux (par exemple plages, falaises), représentant la majeure partie du littoral méditerranéen⁴⁹, offrent des services tels que la protection naturelle contre les inondations, le soutien au cycle des nutriments et le contrôle de l'érosion et offrent des opportunités touristiques. Le développement des infrastructures côtières, la modification des débits d'eau et de sédiments à l'échelle du bassin versant et la pollution altèrent le fonctionnement de ces écosystèmes et de leurs services. Les agroécosystèmes, les forêts et les zones boisées, ainsi que leurs services écosystémiques (production d'aliments, de combustibles et de fibres, par exemple) sont principalement affectés par la fragmentation du paysage.

La région est une zone critique pour la biodiversité et l'endémisme marins qui sont vulnérables et menacés par des risques d'extinction d'espèces et de perte d'habitats. Bien que la productivité biologique des écosystèmes côtiers et marins de la Méditerranée soit faible en raison de l'apport limité en éléments nutritifs d'origine fluviale et océanique (Atlantique), et qu'elle ne couvre que 0,82 % de la surface des océans de la planète, la mer Méditerranée accueille plus de 17 000 espèces marines et abrite environ 4-18 % des espèces marines connues dans le monde. La mer Méditerranée contient le plus d'habitats marins menacés en Europe (32 %), dont 21 % sont considérés comme vulnérables et 11 % en voie de disparition. Les écosystèmes d'herbiers connaissent la plus forte régression. Les écosystèmes marins contribuent à la restauration du stock halieutique, à la résilience face au changement climatique et aux activités de voile, de plongée et d'observation de la faune et de la flore, par exemple. La pêche et la collecte des ressources aquatiques, compte tenu de la surpêche, des prises accessoires et des effets néfastes sur les habitats marins, sont le principal facteur d'augmentation du risque d'extinction des espèces de poissons dans la région méditerranéenne⁵⁰. Entre 1950 et 2011, l'abondance des prédateurs, y compris un certain nombre de mammifères marins, a diminué de 41 % et celle des espèces de poissons de 34 %, en tenant compte des espèces commerciales et non commerciales. Une augmentation d'environ 23 % des organismes en bas de la chaîne alimentaire a également été constatée⁵¹.

Les herbiers marins de la Méditerranée, y compris l'espèce endémique *Posidonia oceanica*, jouent un rôle

⁴⁷ PNUE GRID Geneva (2017), Evolution of the built-up area in coastal zones of Mediterranean countries between 1975 and 2015. PAP/RAC

⁴⁸ IUCN (2018), The IUCN Red List of Threatened Species. Version 2018-2

⁴⁹ Furlani et al. (2014), The rock coast of the Mediterranean and Black Seas, Geological Society London Memoirs 40(1):89-122

⁵⁰ IUCN (2018), The IUCN Red List of Threatened Species. Version 2018-2

⁵¹ Piroddi et al. (2017), Historical changes of the Mediterranean Sea ecosystem: modelling the role and impact of primary productivity and fisheries changes over time, Scientific Reports 7

important en termes d'habitat pour la biodiversité, de régulation de la qualité de l'eau, de protection du littoral, de fixation et de stockage du carbone. Des régressions localisées ont été enregistrées dans la région, en relation avec des pressions naturelles et anthropiques telles que le mouillage, la pêche perturbant les fonds marins et le déversement excessif de sable et de matière organique.

Les ensembles coralligènes contribuent à la résilience vis-à-vis du changement climatique ainsi qu'à une remarquable productivité naturelle qui participe au maintien et au développement des ressources halieutiques. De nombreuses espèces (plus de 1700 espèces, soit 15 à 20 % des espèces méditerranéennes) utilisent les habitats coralligènes comme aires d'alimentation, de reproduction ou de croissance, y compris les espèces présentant un intérêt commercial pour la pêche et les espèces menacées ou en voie de disparition. De plus, du fait de leur attractivité pour la plongée sous-marine, les ensembles coralligènes contribuent de façon importante aux activités économiques de loisir qui dépendent de la présence et de l'état de conservation de ces ensembles.

Environ 78 % des stocks de poisson évalués en mer Méditerranée et mer Noire font l'objet d'une pêche biologiquement non durable⁵². Les débarquements de poissons en Méditerranée baissent de façon irrégulière depuis 1994, avec une valeur économique également à la baisse. En 2016, ils représentaient 850 000 tonnes. Le nombre de stocks halieutiques surexploités ou effondrés en mer Méditerranée a augmenté entre 1970 et 2010⁵³. Le mode d'exploitation et l'état des différents stocks halieutiques sont particulièrement critiques dans l'Est de la Méditerranée. La surexploitation par la pêche est le principal facteur déterminant pour des populations marines et a contribué au mauvais état des stocks halieutiques les plus commercialisés ainsi qu'à la faible abondance des prédateurs.

La mer Méditerranée, et particulièrement le bassin Levantin, est une zone critique pour les introductions d'espèces non-indigènes, dont certaines entraînent une baisse ou un effondrement des populations des espèces indigènes. Plus de 1 000 espèces marines non-indigènes ont été recensées en Méditerranée, dont 618 sont établies⁵⁴. De nombreuses activités humaines ont introduit des espèces invasives dans la mer Méditerranée, notamment la navigation (par les eaux de ballast et l'encrassement des coques), les corridors, le transport maritime et les voies navigables, l'aquaculture, le commerce d'organismes marins vivants (commerce de poissons d'aquarium et appâts de pêche), les activités de pêche et expositions d'aquarium, etc. Le réchauffement de la mer Méditerranée entraîne la propagation d'espèces thermophiles invasives et la réduction de certaines espèces indigènes. Il est prouvé que certaines espèces invasives ont déjà eu un fort impact écologique sur les écosystèmes, les communautés et les activités marines, alors que d'autres sont devenues des ressources de pêche exploitées commercialement.

La pénurie d'eau est considérée comme l'un des principaux obstacles au développement durable, en particulier dans les PSEM et les États insulaires. Les ressources en eau renouvelables totales sont inégalement réparties sur le bassin : 67 % sont dans la sous-région nord, 23 % dans l'est et 10 % dans les pays du Sud⁵⁵. Environ 30% de la population méditerranéenne vit dans des pays où l'eau est rare⁵⁶ et 13 % supplémentaires dans des pays confrontés à une pénurie d'eau absolue⁵⁷. Avec moins de 500 m³ de ressources en eau renouvelables totales par habitant et par an, l'Algérie, Israël, la Libye, Malte, l'Etat de Palestine et la Tunisie font face à d'importants défis en matière d'eau. Les PNM, quant à eux, sont dans une situation de relative sécurité en eau (> 1700 m³ par habitant et par an). Toutefois, les moyennes nationales masquent d'importantes disparités locales et saisonnières, et l'eau naturelle se fait de plus

⁵² FAO (2018), The State of Mediterranean and Black Sea Fisheries

⁵³ Tsikliras et al. (2015), The Mediterranean and Black Sea Fisheries at Risk from Overexploitation, doi:10.1371/journal.pone.0121188

⁵⁴ Med QSR (2017), UNEP/MAP, Athens

⁵⁵ FAO (2016), AQUASTAT

⁵⁶ Total des ressources en eau renouvelables per capita < 1000 m³/hab/an mais > 500 m³/hab/an, Source: calculs du Plan Bleu basées sur FAO (2014), AQUASTAT

⁵⁷ Total des ressources en eau renouvelables per capita < 500 m³/hab/an, Source: calculs du Plan Bleu basées sur FAO (2014), AQUASTAT

en plus rare en région méditerranéenne, et ce, même au nord, du fait de la croissance démographique, de l'urbanisation, de la demande croissante en produits alimentaires et énergétiques, de la pollution et du changement climatique.

Des écarts importants de demandes en eau existent entre les bassins versants méditerranéens connaissant des fortes variations saisonnières. D'ici 2050, selon un scénario tendanciel, les prélèvements d'eau devraient doubler, voire tripler, dans les bassins versants des rives sud et est, en raison de la croissance démographique, de l'expansion des zones irriguées et des besoins croissants en eau des cultures, résultant des conditions plus sèches⁵⁸. La demande en eau destinée à l'irrigation représente plus de la moitié de la demande totale en eau pour l'ensemble des bassins versants méditerranéens (production de céréales, de légumes et d'agrumes), sauf en France et en Italie où la demande en eau à des fins énergétiques et industrielles demeure la plus importante, et en Slovénie et en Croatie où la demande des ménages reste la plus importante⁵⁹. Les demandes en eau varient au cours de l'année, en lien avec l'agriculture et le tourisme. Les exigences environnementales (flux environnementaux) nécessaires pour maintenir la continuité écologique, la productivité des rives et de nombreux autres services fournis par les systèmes fluviaux, sont souvent sous-estimés, négligés et fortement impactés par des prélèvements excessifs.

La contribution méditerranéenne aux objectifs globaux de réduction des émissions de CO2 reste insuffisante. Alors que les émissions de CO2 des PNM ont culminé en 2005, celles de la plupart des PSEM ont continué à augmenter, en raison notamment de la croissance démographique. Les émissions totales de CO2 des pays méditerranéens représentent 5 % des estimations des émissions mondiales et sont restées stables entre 2000 et 2014⁶⁰, l'augmentation des émissions des PSEM étant presque compensée par la diminution des émissions des PNM. Les PNM et les PSEM, émettent - pour chacune de ces deux zones - environ 1 Gigatonne de CO2 par an⁶¹. Les émissions par habitant sont d'environ 4 tonnes par habitant en moyenne et restent très différenciées selon les pays (0,5 à 10 tonnes par habitant). Les pays méditerranéens dont les émissions totales de CO2 sont les plus élevées (supérieures à 100 kt en 2014) comprennent la Turquie, l'Italie, la France, l'Espagne, la Grèce, et l'Algérie (en ordre décroissant). Les émissions totales de CO2 ont diminué entre 2000 et 2014 à Chypre, en Croatie, en Espagne, en France, en Grèce, en Italie et en Slovénie (pays du Nord) et en République arabe syrienne, et ont augmenté en Israël, au Liban et en Turquie (Est), en Algérie, en Égypte, Libye, Maroc, Tunisie (Sud) et Bosnie-Herzégovine (Nord). Au niveau mondial, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) indique qu'une diminution des émissions de CO2 d'environ 45% serait nécessaire pour atteindre une compatibilité avec un scénario de réchauffement de 1,5°C⁶².

Les nutriments, les métaux lourds, les polluants organiques persistants (POP), les pesticides, les hydrocarbures et les déchets marins sont les principaux polluants de la mer Méditerranée et les efforts mis en œuvre à ce jour n'ont pas permis d'atteindre le BEE des eaux dans de nombreux endroits. Les niveaux des principaux polluants présentent une tendance à la baisse, même si certains problèmes majeurs persistent, notamment concernant la présence de métaux lourds dans les sédiments côtiers, et les hotspots connus associés aux zones côtières urbaines et industrielles. Une tendance à la baisse a été observée pour les affluents aqueux issus de secteurs industriels spécifiques, tels que la nourriture et les boissons, la production et la transformation de métaux et la production de papier et de bois, tandis que des tendances en hausse ont été observées dans les secteurs de la gestion des déchets et des eaux usées, de l'énergie

⁵⁸ Milano et al. (2012), Facing climatic and anthropogenic changes in the Mediterranean basin: What will be the medium-term impact on water stress? doi:10.1016/j.crte.2012.07.006

⁵⁹ Margat & Treyer (2004), L'eau des Méditerranéens : situation et perspectives. No. 158 de la Série des rapports techniques du PAM, PNUE/PAM, Athènes, 2004.; Milano et al. (2012), Facing climatic and anthropogenic changes in the Mediterranean basin: What will be the medium-term impact on water stress?, doi:10.1016/j.crte.2012.07.006

⁶⁰ Banque mondiale (2019), extraction de la base de données des Indicateurs du développement dans le monde (WDI).

⁶¹ Carbon Dioxide Information Analysis Center (2019), U.S. Department of Energy Berkeley Lab

⁶² IPCC Special Report on the impacts of global warming of 1.5°C above pre-industrial levels and related global greenhouse gas emission pathways

et des produits chimiques⁶³. Les polluants émergents tels que les additifs du plastique, les cosmétiques, les plastifiants, les nanoparticules et les produits pharmaceutiques, représentent une menace trop peu étudiée pour la santé des écosystèmes et des hommes, et qui mérite pourtant toute notre attention, notamment car à ce jour, les stations d'épuration municipales ne peuvent pas les éliminer. La pollution sonore sous-marine est également un problème qui suscite une inquiétude croissante en raison de ses effets majeurs sur les cétacés, notamment dans les points chauds identifiés qui se recoupent avec d'importants habitats de cétacés tels que le Sanctuaire Pelagos et le détroit de Sicile. Au niveau européen, sur les 16 districts hydrographiques surveillés pour la pollution des eaux de surface et la dégradation des habitats le long de la côte méditerranéenne, 49% des masses d'eau en moyenne n'atteignent pas le bon état écologique, le plus fort pourcentage se trouvant en Sicile (Italie) et le plus faible en Corse (France)⁶⁴. L'eutrophisation représente un problème majeur dans les zones côtières concernées par des apports naturels et anthropiques d'éléments nutritifs, tels que les golfes du Lion et de Gabès, la mer Adriatique, le nord de la mer Égée et le Nil-Levant. L'exploration et l'exploitation des grands gisements de gaz offshore récemment découverts ont accru les risques pour l'environnement, la santé et la sécurité, en particulier dans le bassin du Levant.

Les pratiques de production et de gestion des déchets varient grandement en région méditerranéenne.

La quantité totale de déchets solides municipaux générés est légèrement supérieure à 184 millions de tonnes par an, soit une moyenne de 370 kg par habitant et par an (environ 1 kg par habitant et par jour). Dans les PNM, les valeurs vont de 1,0 à 1,7 kg par habitant et par jour, avec un maximum de plus de 3 kg à Monaco. Dans les PSEM, ces valeurs sont comprises entre 0,5 kg par habitant et par jour pour le Maroc et 1,0 kg pour le Liban (les valeurs pour Israël sont similaires à celles des pays de l'UE). Dans les PNM et en Israël, le pourcentage des déchets alimentaires et organiques se situe entre 31 % et 52 %, alors que ce taux reste plus élevé dans les PSEM (de 53 % au Liban à 70 % en Libye). Le taux de recyclage varie également beaucoup. Dans les pays du nord, le taux de recyclage dépasse 13 % et atteint plus de 40 % en Slovaquie (sauf en Bosnie-Herzégovine où le recyclage est quasi inexistant et à Malte avec un taux de 7 %). Sur la rive Sud, l'Égypte affiche le taux de recyclage le plus élevé (12,5 %) et le taux est particulièrement bas en l'Etat de Palestine et en République arabe syrienne. Une part relativement élevée des déchets est rejetée dans des sites de décharge ouverts ou non officiels. Ces déchets peuvent donc se retrouver dans l'environnement et finir en déchets marins.

La Méditerranée est l'une des régions du monde les plus touchées par les déchets marins en raison de l'augmentation de l'utilisation des plastiques, de l'absence de recyclage, de modes de consommation non durables, d'une gestion inadaptée et inefficace des déchets, des fortes pressions du tourisme et du transport maritime, associés à des apports fluviaux importants. Les déchets marins ont un impact négatif sur les ressources marines, notamment la faune et la flore sauvages et l'intégrité des océans. Les plastiques représentent jusqu'à 95 à 100 % de tous les déchets marins flottants et plus de 50 % des déchets marins reposent sur les fonds marins⁶⁵. Les microplastiques touchent particulièrement la Méditerranée, avec des concentrations à la surface de la mer largement supérieures à 100 000 de débris par km²⁶⁶ et des maximales supérieures à 64 millions de particules en suspension par km²⁶⁷. Ces concentrations devraient encore augmenter dans les années à venir. L'enchevêtrement et l'ingestion de déchets marins, mais aussi la colonisation et le flottage de ces déchets, sont les principaux risques menaçant les organismes marins. Les déchets marins représentent aussi un coût économique notamment en coûts de nettoyage, mais également en raison des pertes potentielles de revenus et d'emplois dans les domaines du tourisme, des activités de loisirs et de la pêche ainsi qu'une perte de valeur de l'immobilier. Les effets des micro- et des nano-plastiques, des polluants organiques persistants (POP) et perturbateurs endocriniens (PE) dans le milieu marin représentent un risque supplémentaire pour la santé humaine.

⁶³ NBB 2003, 2008 and 2013 and E-PRTR 2013

⁶⁴ European Environment Agency (2018), Dashboard, Ecological status of surface water bodies

⁶⁵ UNEP/MAP (2015), Marine Litter Assessment in the Mediterranean, Athens

⁶⁶ UNEP/MAP (2015), Marine Litter Assessment in the Mediterranean, Athens

⁶⁷ Van der Hal N., Ariel A., Angel D. (2017) Exceptionally high abundances of microplastics in the oligotrophic Israeli Mediterranean coastal waters. Mar Pollut Bull., 116(1-2):151-155. doi: 10.1016/j.marpolbul.2016.12.052.

Même si les déchets marins d'origine terrestre restent prédominants, les déchets marins d'origine maritime contribuent activement au problème, représentant en moyenne 32 % des déchets dans l'Union Européenne, voire 50 % pour certains bassins. On estime que les secteurs de la pêche et des activités de loisirs sont des contributeurs relativement importants de déchets d'origine maritime, représentant respectivement 30 % et 19 % de ces déchets (le reste provenant du transport maritime). Si on part de l'hypothèse d'un traitement moyen de 25 %, la production brute de déchets serait d'environ 1,2 million de tonnes par an pour tous les secteurs du transport maritime de l'UE. Les navires de pêche et de bateaux de plaisance représentent ensemble environ la moitié de la production totale de déchets de l'Annexe V de la Convention MARPOL (ordures provenant des navires).

► Constat principal 8

Santé humaine : alors que la santé s'est globalement améliorée dans la région, les polluants, le changement climatique, les nouveaux modes de vie et de consommation suscitent de plus en plus d'inquiétudes pour la santé

En Méditerranée, 15 % des décès sont attribués à des facteurs environnementaux modifiables⁶⁸, comparé à 23 % au niveau mondial⁶⁹. Dans les pays méditerranéens, le nombre de décès attribués à des facteurs environnementaux modifiables variait entre 8 % et 27 % en 2012⁷⁰. L'organisation mondiale de la santé (OMS) estime que 228 000 personnes sont décédées de manière prématurée en 2016 à cause de leur exposition à la pollution de l'air, premier responsable de la morbidité et mortalité environnementale dans la région.

La pollution de l'air est critique, son impact négatif sur diverses composantes de la santé étant de mieux en mieux documenté. Le niveau de pollution de l'air ambiant urbain par les particules fines (PM_{2,5}) est le mieux documenté dans les pays méditerranéens et est le plus élevé en Égypte (100,6 µg/m³), nettement supérieur aux moyennes mondiale et européenne (respectivement 39,6 µg/m³ et 14,2 µg/m³). D'autres pays méditerranéens ont des niveaux supérieurs à 40 µg/m³, comme la Bosnie-Herzégovine et la Libye⁷¹. En 2016, presque les deux tiers des pays méditerranéens ont dépassé le seuil fixé par l'OMS de 25 µg/m³ de particules fines (PM_{2,5}).

L'eau potable contaminée nuit à la santé humaine. Dans certaines zones, l'eau est encore contaminée par des eaux usées non traitées, provoquant une hausse de la teneur en nitrite et en bactéries dans l'eau. Des sources d'eau potable sont aussi affectées par l'infiltration de nitrates provenant de l'utilisation intensive d'engrais dans les activités agricoles, et entraînant une augmentation du niveau des nitrates.

Les décès d'enfants de moins de 5 ans imputables à des causes environnementales ont considérablement diminué dans les PSEM. Cependant, des progrès restent possibles. En 2016, la charge de morbidité liée aux maladies diarrhéiques d'origine hydrique et sanitaire insuffisante était supérieure à 30 000 années de vie corrigées de la maladie (DALY) chez les enfants de moins de 5 ans en Algérie, en Égypte, au Maroc et en République arabe syrienne.

Les changements climatiques augmentent les risques pour la santé humaine. Des vagues de chaleur plus fréquentes et plus longues représentent un facteur de risque de santé particulièrement chez les personnes âgées. La transmission de maladies à contamination vectorielle, alimentaire et hydrique est facilitée par la hausse des températures. Plus la fréquence et l'intensité des événements climatiques extrêmes augmentent,

⁶⁸ Les facteurs environnementaux modifiables comprennent la pollution de l'air, de l'eau ou du sol avec des agents chimiques ou biologiques ; le rayonnement ultraviolet et ionisant ; le bruit, les champs électromagnétiques ; les risques professionnels ; les environnements bâtis, y compris le logement, l'occupation des sols, les routes ; les méthodes agricoles, les systèmes d'irrigation ; le changement climatique anthropique, les changements d'écosystème ; les comportements liés à la disponibilité de l'eau sécurisée et des installations d'assainissement, comme se laver les mains et contaminer les aliments avec de l'eau insalubre ou des mains sales

⁶⁹ OMS (2012), Observatoire de la santé mondiale

⁷⁰ OMS (2012), Observatoire de la santé mondiale

⁷¹ Concentration annuelle moyenne en particules fines en suspension de moins de 2,5 microns de diamètre, selon l'Observatoire de la santé mondiale

plus les risques de blessures corporelles sont importants. L'évolution des tendances de propagation des pollens favorise l'asthme et les allergies. Enfin, les sources d'eau potable risquent de disparaître, de se dégrader ou d'être salinisées suite à l'infiltration de l'eau de mer, ce qui pourrait provoquer une hausse importante des maladies cardiovasculaires.

Les catastrophes et les situations d'urgence naturelles ou anthropiques sont une réalité dans la région méditerranéenne et sont susceptibles de modifier, de façon temporaire ou permanente, l'accès des habitants à des infrastructures et des services environnementaux sûrs. La Méditerranée est une région où l'activité sismique et volcanique est relativement élevée. De nombreux séismes, éruptions volcaniques et tsunamis destructeurs ont été constatés, ce qui a provoqué le déplacement et la mort de milliers de personnes. Les situations d'urgence anthropiques, liées aux troubles politiques et à la guerre, obligent un grand nombre de personnes à fuir et à trouver de nouveaux logements et moyens de subsistance, souvent de façon improvisée. Dans ces conditions d'urgence, la fourniture d'un environnement sain et sûr pour la population est un véritable défi. Les déplacements forcés peuvent également entraîner une dégradation de l'environnement, non seulement dans les zones abandonnées (détruites), mais également dans les zones qui font l'objet d'afflux migratoires importants. Les plans d'urgence et de préparation prenant en compte les aspects sanitaires et environnementaux sont essentiels à la gestion des catastrophes pour protéger la santé et les écosystèmes.

Dans de nombreux pays méditerranéens, on observe un triple fardeau nutritionnel, auquel s'ajoutent malnutrition, suralimentation (obésité et maladies non transmissibles) et carences nutritionnelles. Une augmentation inquiétante du surpoids et de l'obésité est à noter entre 2012 et 2016 dans tous les pays méditerranéens⁷². Le taux d'obésité chez les adultes dépasse les 30 % en 2016 en Égypte, au Liban, en Libye, à Malte et en Turquie. Il est plus faible dans les Balkans mais dépasse partout les 20 % (sauf en Bosnie-Herzégovine), ce qui accroît les risques pour la santé publique (maladies cardiovasculaires, diabète de type 2, syndrome métabolique).

Les écosystèmes côtiers et marins apportent aux humains un certain nombre de bénéfices pour la santé, allant de la nourriture, notamment les acides gras sains contenus dans le poisson, aux métabolites bioactifs utilisés dans les médicaments, en passant par des activités de loisirs contribuant à la santé physique et mentale. La dégradation des écosystèmes côtiers et marins a un impact négatif sur leur capacité à fournir les services écosystémiques mentionnés et réduit les bénéfices pour la santé humaine.

Les facteurs environnementaux affectent la santé humaine, mais le secteur de la santé influence lui aussi l'état de l'environnement, produisant d'importantes quantités de déchets de tout type, notamment des résidus de médicaments non traités dans les eaux usées qui se répandent dans les bassins versants et finissent dans le milieu marin et potentiellement dans la chaîne alimentaire. Les déchets liquides provenant des établissements de santé peuvent contenir des éléments radioactifs, des métaux lourds et des matières dangereuses provenant de laboratoires, des bactéries et des pathogènes, du sang, etc. contribuant à la contamination de l'environnement. En cas d'absence de processus spécifique de traitement, ces déchets peuvent représenter des risques sanitaires. S'ils sont rejetés directement dans les réseaux d'eaux usées municipaux, les déchets médicaux liquides resteront probablement non traités, car les installations de traitement des eaux usées municipales ne sont pas conçues pour traiter ces déchets.

► Constat principal 9

Les impacts du changement climatique : Le changement climatique affecte déjà la Méditerranée, exacerbant les défis préexistants

⁷² FAO (2018), State of Food Security and Nutrition in the World

Le bassin méditerranéen a été impacté par les récents changements climatiques à un rythme dépassant les moyennes mondiales, avec, en particulier un réchauffement de l'air ambiant et des eaux de surface plus rapide durant toutes les saisons. La température moyenne de l'air au niveau mondial est d'environ 1,1 °C au-dessus des valeurs préindustrielles. Or la région méditerranéenne présente un réchauffement de près de 1,6 °C. Ce réchauffement devrait atteindre 2,2 °C entre 2035 et 2050 si la moyenne mondiale venait à dépasser le niveau de 1,5 °C mentionné dans l'Accord de Paris. En l'absence de mesures d'atténuation supplémentaires, la température de certaines régions méditerranéennes devrait augmenter de plus de 3,8 °C d'ici 2100. La température de la surface de la mer en région méditerranée a déjà augmenté d'environ 0,4 °C et devrait être comprise entre 1,8 °C et 3,5 °C d'ici 2100 comparé à la période 1961-1990. Les vagues de chaleur s'intensifient et sont plus fréquentes. Leurs effets sont accentués dans les centres urbains à cause de l'effet d'îlot de chaleur urbain. Les précipitations estivales devraient diminuer de 10 à 30 % avec une augmentation de température ambiante mondiale de 2 °C, et les épisodes de fortes précipitations devraient s'intensifier et devenir plus irrégulières. La mer absorbe du CO₂, ce qui provoque une acidification des océans à un rythme sans précédent compris entre - 0,018 et - 0,028 unités de pH par décennie dans les eaux de surface de la Méditerranée Nord-Occidentale, avec des conséquences importantes attendues sur les organismes calcifiants, affectant la biodiversité marine et l'aquaculture. Cette situation est encore plus dramatique si l'on prend en compte l'ensemble du bassin méditerranéen, des eaux de surface aux plus profondes : -0,055 et -0,156 unités de pH depuis la période préindustrielle⁷³. Les risques d'incendies de forêt augmentent avec des saisons de feux prolongées induites par le changement climatique et les vagues de chaleur croissantes associées à la sécheresse.

Le changement climatique exacerbe déjà les enjeux rencontrés au niveau régional et sous-régional, entraînant une augmentation des risques de sécheresse, d'inondation, d'érosion et d'incendie. Dans les décennies à venir, le changement climatique devrait menacer la sécurité alimentaire et de l'eau ainsi que les moyens de subsistance et la santé des humains. Le tourisme, la pêche, l'aquaculture et l'agriculture sont déjà affectés par les modifications des régimes climatiques globaux et les événements climatiques extrêmes. La qualité et la quantité des ressources en eau douce diminuent tandis que le réchauffement et la diminution des précipitations entraînent une réduction des rendements (en particulier pour les cultures d'hiver et de printemps dans le Sud) et une augmentation des besoins en irrigation. Combinée à l'augmentation potentielle des nuisibles, la dépendance vis-à-vis des importations internationales de produits alimentaires se renforcera dans les PSEM. La composition et la répartition des stocks halieutiques devraient également évoluer en faveur d'espèces vivant en eaux chaudes et de petites tailles. Des changements défavorables vont probablement prédominer dans l'aquaculture méditerranéenne, ce qui affectera négativement l'investissement et la croissance dans un secteur censé être le pilier de l'augmentation de l'offre de produits de la mer pour répondre à la demande croissante.

En raison de la faible amplitude des marées, les infrastructures et les habitations côtières méditerranéennes sont souvent plus proches du niveau moyen de la mer que dans la plupart des régions du monde⁷⁴, ce qui les rend extrêmement vulnérables à l'élévation du niveau de la mer, aux tempêtes, aux inondations, à l'érosion et à l'affaissement des terres. La mer monte à un rythme accéléré de 2,6 à 2,9 mm par an, ce qui implique une augmentation de 0,43 m à 2,5 m d'ici 2100⁷⁵. Compte tenu de la forte concentration de population et d'activités humaines dans la zone côtière de la Méditerranée, l'exposition au risque est élevée.

⁷³ Hassoun et al. (2015), Acidification of the Mediterranean Sea from anthropogenic carbon penetration, Deep Sea Research Part I: Oceanographic Research Papers, Volume 102, August 2015, Pages 1-15

⁷⁴ Becker et al. (2012), Climate change impacts on international seaports: knowledge, perceptions, and planning efforts among port administrators. Climatic Change, 110(1), 5-29

⁷⁵ Avec un scénario ambitieux de réduction des émissions limitant le réchauffement à une augmentation de la température de moins de 2°C, le GIEC suggère une augmentation du niveau de la mer de 0,43 m d'ici 2100 comparé à la période 1986-2005 (IPCC Special Report on the Ocean and Cryosphere in a Changing Climate [H.- O. Pörtner, D.C. Roberts, V. Masson-Delmotte, P. Zhai, M. Tignor, E. Poloczanska, K. Mintenbeck, M. Nicolai, A. Okem, J. Petzold, B. Rama, N. Weyer (eds.)]. In press.) et une élévation de jusqu'à 1,1 m avec un scénario de réduction des émissions moins ambitieux. D'autres études suggèrent une augmentation du niveau de la mer de 1,9 m au-dessus des niveaux actuels (Vermeer, M. & Rahmstorf, S. Global sea level linked to global temperature. Proc. Natl Acad. Sci. USA 106, 21527-21532 (2009)), de plus de 2m (Bamber L, Oppenheimer M, Kopp R, Aspinall W, Cooke R. (2019) Ice sheet contributions to future sea-level rise from structured expert judgment, PNAS June 4, 2019), et jusqu'à 2.5 m (Garner A, Weiss J, Parris A, Kopp R, Horton R, Overpeck J, Horton B (2018) Evolution of 21st Century Sea-level rise Projections. Earth's Future Vol.6 Issue 11 Nov 2018), tous d'ici 2100.

L'élévation du niveau de la mer provoque également la salinisation des zones humides et des aquifères côtiers et, combinée à une perturbation de l'équilibre sédimentaire sur les rives de la Méditerranée, conduit à l'érosion. Les projections de l'élévation du niveau de la mer sont sujettes à d'importantes incertitudes scientifiques, notamment liées à la fonte rapide et sans précédent des calottes glaciaires.

Le changement climatique a accéléré la propagation des espèces non-indigènes, provoquant une modification de la composition de la faune et de la flore et du fonctionnement des écosystèmes. Le changement de température, l'acidification et l'élévation du niveau de la mer ont des impacts directs et indirects sur les écosystèmes côtiers et marins. Les espèces méditerranéennes réagissent en partie aux changements climatiques en modifiant leur répartition géographique. Cependant, la migration prévue des espèces vers des zones plus froides à mesure que l'océan se réchauffe est limitée dans des mers fermées ou semi-fermées telles que la Méditerranée. L'augmentation de la température de l'eau entraînera des épisodes de mortalité de masse plus fréquents, notamment chez les ensembles coralligènes, mais aussi chez les éponges et les mollusques, y compris dans les secteurs de l'aquaculture. Les organismes calcifiants sont particulièrement vulnérables à l'acidification. Le réchauffement planétaire associé à des impacts anthropiques directs tels que les prélèvements d'eau et la pollution affectent largement les bilans en eau des zones humides méditerranéennes (salinité, continuité, profondeur, inondations) et, par conséquent, la structure des communautés qui les habitent, par exemple des oiseaux⁷⁶.

Compte tenu de l'intensité du forçage climatique (augmentation de la température, diminution des précipitations, acidification, augmentation d'événements extrêmes), du forçage non climatique (croissance de la population, arrivées touristiques...), de la vulnérabilité et l'exposition d'enjeux majeurs (couverture du sol, densité de population, activités économiques, sites patrimoniaux), le bassin méditerranéen peut être considéré comme une zone critique du changement climatique. Le risque niveau de climatique est lié à l'effet combiné de l'intensité de ces forçages, des vulnérabilités (capacité adaptative des écosystèmes, y compris les humains, à vivre avec les risques mentionnés) et de l'exposition (liée notamment à la densité de la population). Une évaluation multi-échelle des risques montre que des zones exposées à un « risque extrêmement élevé » sont présentes dans les trois quarts des pays méditerranéens, avec une concentration de ces zones dans les PSEM, mais aussi en Italie⁷⁷.

⁷⁶ Ramírez, et al. (2018), Spatial congruence between multiple stressors in the Mediterranean Sea may reduce its resilience to climate impacts. Sci. Rep. 8, 14871. <https://doi.org/10.1038/s41598-018-33237-w>

⁷⁷ Satta et al. (2015), Towards a multi-scale coastal risk index for the Mediterranean

Réponses – Les progrès majeurs pour faire face aux problématiques régionales

► Constat principal 10

Progrès sur les défis politiques : la coopération sur les questions environnementales est restée active malgré des circonstances géopolitiques défavorables

Les rapports précédents sur l'état des interactions entre environnement et développement, et leurs perspectives d'évolution en Méditerranée, publiés par le Plan Bleu en 1989 et 2005, avaient identifié trois défis principaux : (i) le renforcement de la coopération régionale ; (ii) l'intégration de l'environnement dans les politiques sectorielles ; et (iii) la promotion d'un développement local durable prenant en compte les spécificités territoriales.

- **La coopération régionale sur les enjeux environnementaux est restée active en Méditerranée malgré d'importantes difficultés liées aux circonstances géopolitiques.** Les pays ont adopté des objectifs, des engagements et des cadres d'observation communs. Les réseaux de parties prenantes se sont également développés et diversifiés. Avec la multiplication des sources d'informations pertinentes et des programmes pilotes, la coopération restera une condition essentielle aux progrès en matière d'environnement et de développement au cours des prochaines décennies. La mise en place de cadres de coopération permanents entre institutions aux mandats complémentaires et entre différents types de parties prenantes est une priorité clé.
- **Des progrès ont été accomplis pour l'intégration de l'environnement dans les politiques sectorielles grâce à la Convention de Barcelone et à la mise en place d'outils intégrés, notamment le Protocole GIZC, l'Approche écosystémique (EcAp), la Stratégie méditerranéenne de développement durable (SMDD) ou le Plan d'action Consommation et production durable (CPD).** Il reste cependant beaucoup à faire aux niveaux régional, national et local, puisque les accords régionaux et internationaux ambitieux sont rarement pleinement appliqués sur le terrain et que d'importantes lacunes persistent dans leur mise en œuvre. Les ministères en charge de l'environnement restent sous-représentés dans les décisions et sous-financés. Avec le développement rapide des secteurs ayant un impact sur l'environnement, assurer la transition vers des secteurs plus respectueux de l'environnement et socialement inclusifs reste par exemple un objectif incontournable, comme en témoigne la mobilisation sur l'économie bleue et verte. En fonction des domaines de politiques publiques, les instruments à développer en priorité peuvent relever de la réglementation, du financement, de la planification urbaine ou d'une réforme structurelle des incitations économiques. Les problématiques les plus complexes ou les plus diffuses nécessitent la mise en œuvre d'un ensemble d'instruments complémentaires dans le cadre d'un policy mix cohérent.
- **Les approches territoriales ont été renforcées avec succès au cours des dernières années. La décentralisation s'est accrue dans certains pays et le plaidoyer en faveur de la prise de décisions**

au niveau local a progressé au travers de divers forums. Les autorités locales jouent un rôle crucial par exemple dans la conduite et la mise en œuvre de mesures concrètes d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Cependant, d'importants efforts restent à fournir pour renforcer les compétences les gouvernements locaux, le cas échéant.

- **Bien que l'on constate des progrès notables sur certains problèmes de pollution communs, d'autres enjeux environnementaux demeurent préoccupants, notamment l'étalement urbain et la fragmentation des écosystèmes, la pollution atmosphérique, la gestion des déchets, les déchets marins, etc.** avec des impacts très nets sur la santé et le bien-être humains, ainsi que sur des secteurs économiques très importants dans la région. Le changement climatique exacerbe les vulnérabilités existantes et reste à ce jour insuffisamment pris en compte dans les politiques concernées. Les trois enjeux politiques mentionnés ci-dessus restent en grande partie devant nous. Parmi les défis les plus importants figurent : (i) la mise en œuvre effective de la législation environnementale et des mesures assurant le respect des obligations, et (ii) la diffusion à grande échelle des initiatives pilotes réussies pour favoriser des transitions efficaces.

► Constat principal 11

La coopération régionale pour des objectifs communs : Les pays méditerranéens ont adopté des objectifs et des cadres de coopération communs ouvrant une voie partagée vers le développement durable

L'environnement et le développement durable restent des domaines majeurs de coopération régionale :

- **En plus de 40 ans, la Convention de Barcelone a conduit à l'adoption de 7 protocoles juridiquement contraignants, un réseau d'aires marines protégées et de nombreux plans d'action et stratégies,** y compris ces dernières années le Protocole GIZC (2008), le Cadre régional d'adaptation au changement climatique pour les zones marines et côtières de la Méditerranée 2016, le Plan d'action régional pour la consommation et la production durables 2016, et la Stratégie méditerranéenne de développement durable 2016-2025 (SMDD)⁷⁸. L'adoption du Plan d'action régional pour la pêche artisanale en Méditerranée et en mer Noire 2018, sous les auspices de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM), ainsi que la liste des Aires Spécialement Protégées d'Importance Méditerranéenne (ASPIM) établie par les Parties contractantes de la Convention de Barcelone témoignent également de ce désir de coopération pour relever les défis du développement durable dans la région méditerranéenne.
- **Les pays méditerranéens ont renforcé leurs capacités juridiques et institutionnelles de protection des zones côtières. Le Protocole GIZC encourage le développement d'une réglementation et d'une législation nationales sur les côtes et la création d'agences côtières.** La moitié des pays méditerranéens a ratifié le Protocole GIZC et six l'ont signé. Pour la période 2014-2015, douze pays ont soumis leurs rapports nationaux de mise en œuvre du Protocole GIZC⁷⁹. Sept pays disposent d'un cadre légal pour la protection des côtes⁸⁰ et sept autres ont lancé sa préparation. Sept pays ont une stratégie GIZC à l'échelle nationale⁸¹ et cinq autres ont

⁷⁸ La SMDD est construite autour d'une vision : « Une Région Méditerranée prospère et pacifique dans laquelle les habitants bénéficient d'une grande qualité de vie et où le développement durable s'inscrit dans les limites de la capacité de charge d'écosystèmes sains »

⁷⁹ Le dernier rapport sur l'état général du progrès dans la mise en œuvre de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles (UNEP (DEPI)/MED IG.23/Inf.14)

⁸⁰ Algérie, Egypte, Espagne, France, Israël, Maroc and Turquie

⁸¹ Algérie, Croatie, Espagne, France, Israël, Malte, Monténégro



lancé la préparation d'une telle stratégie. Six pays ont mis en place des agences de protection des côtes ou des organismes locaux pour protéger les côtes⁸² et quatre autres ont soit des fonds dédiés, soit des mécanismes d'acquisition foncière ou des plans d'aménagement pour la gestion des zones côtières. Le Cadre régional commun de la GIZC a été adopté à la COP 21 de la Convention de Barcelone en décembre 2019, avec pour objectif principal de faire de la planification de l'espace maritime un outil / processus important pour la mise en œuvre de la GIZC dans la partie marine de la zone côtière. Ce cadre devrait aider les pays à planifier et à gérer les activités humaines maritimes conformément à une approche écosystémique.

- **Les déchets marins sont un domaine de politique publique reconnu comme prioritaire pour une action commune.** Le Plan régional sur la gestion des déchets marins en Méditerranée (2013) reconnaît l'importance de la prévention et de l'application des principes de l'économie circulaire durable. Ce plan prévoit un ensemble de mesures politiques, juridiques, institutionnelles et réglementaires, ainsi que des mesures techniques, abordant différents aspects de la prévention et de la gestion des déchets marins provenant de sources terrestres et marines. D'importantes mesures de prévention ont été adoptées dans la plupart des pays méditerranéens. Des réglementations et des politiques sont en place au niveau national pour le recyclage (8 pays) et pour réduire l'utilisation de sacs en plastique à usage unique (17 pays) dans le but de lutter contre les principaux déchets marins présents en mer Méditerranée. Une plateforme de coopération régionale sur les déchets marins créée en 2016 facilite l'échange des bonnes pratiques, le partage d'informations et la recherche de solutions.

Les pays méditerranéens souscrivent aux accords mondiaux sur l'environnement et le développement durable :

- **Le taux de ratification de conventions internationales et généralement élevé.** La Convention pour la protection du patrimoine mondial culturel et naturel, la Convention de Bâle, la Convention sur la diversité biologique, la Convention cadre sur les changements climatiques, la Convention sur la lutte contre la désertification ont été ratifiées par les 21 pays riverains de la Méditerranée et par l'Union européenne. D'autres conventions et accords relatifs à la conservation de la biodiversité et la réduction de la pollution sont fortement soutenus dans la région, notamment la CITES sur le commerce international d'espèces protégées), CMS (espèces migratoires), AEWA (African-Eurasian Migratory Waterbird), ACCOBAMS (cétacées), et la Convention de Stockholm (polluants organiques persistants). Toutefois, moins de la moitié des pays méditerranéens ont ratifié le Protocole de Nagoya⁸³, la Convention de Minamata⁸⁴, la Convention d'Aarhus⁸⁵ et la Convention d'Espoo⁸⁶.
- **L'Agenda 2030 et les Objectifs de développement durable (ODD) sont un cadre commun de référence pour la conception et l'évaluation des politiques.** Plusieurs pays méditerranéens ont révisé ou révisent actuellement leur stratégie nationale de développement durable dans le but de transposer l'Agenda 2030 et les ODD à l'échelle nationale. La Stratégie méditerranéenne de développement durable (SMDD), son tableau de bord de suivi et le Mécanisme simplifié d'examen par les pairs (SIMPEER) ont contribué à la mise en œuvre régionale et nationale de l'Agenda 2030 tout en prenant en compte les spécificités régionales, nationales et locales.
- **La plupart des pays méditerranéens se sont engagés dans l'Accord de Paris sur les changements climatiques.** 85 % des pays riverains de la Méditerranée ont ratifié l'Accord de Paris et 80 % ont

⁸² Algérie, Espagne, France, Israël, Italie, Tunisie

⁸³ Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation à la Convention sur la diversité biologique (2014)

⁸⁴ Convention de Minamata sur le mercure (2017)

⁸⁵ Convention d'Aarhus sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement (2001), et Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants (2009)

⁸⁶ Convention sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontalier (1997)

présenté leurs premières contributions déterminées au niveau national (CDN). Certains pays méditerranéens ont démontré une importante mobilisation sur la scène internationale en accueillant des événements internationaux ou régionaux sur les changements climatiques (par exemple, le Maroc et la France). En outre, une augmentation de 15 % de la consommation d'énergie renouvelable (2005-2015)⁸⁷ au niveau régional témoigne d'un effort pour passer de sources d'énergie à forte intensité de carbone à des sources alternatives. Cependant, le développement des énergies renouvelables suscitent des débats sur les compromis environnementaux liés aux impacts potentiels sur la biodiversité, la consommation de ressources, le recyclage, etc. qui pourraient mériter une évaluation plus approfondie.

► Constat principal 12

EcAp, GIZC et PSM : L'intégration et les approches systémiques sont de plus en plus reconnues comme le moyen le plus efficace de traiter les facteurs systémiques, ainsi que des pressions combinées et des impacts cumulatifs

Les approches intégrées basées sur les écosystèmes se substituent aux approches sectorielles et les complètent. En 2000, les Parties à la Convention sur la diversité biologique ont adopté au niveau mondial l'approche écosystémique (EcAp) définie comme « une stratégie pour la gestion intégrée des terres, des eaux et des ressources vivantes, qui favorise la conservation et l'utilisation durable d'une manière équitable. Elle repose sur l'application de méthodologies scientifiques appropriées aux divers niveaux de l'organisation biologique, qui incluent les processus, les fonctions et les interactions essentiels entre les organismes et leur environnement. » L'EcAp « reconnaît que les humains, avec leur diversité culturelle, font partie intégrante des écosystèmes »⁸⁸. Depuis 2008, les Parties contractantes à la Convention de Barcelone se sont mis d'accord pour appliquer progressivement l'approche écosystémique pour gérer les activités humaines en Méditerranée, avec pour objectif final d'atteindre le Bon état écologique (BEE)⁸⁹.

Les bassins hydrographiques ou bassins versants (collectant les eaux se déversant dans la mer Méditerranée) **sont considérés comme une échelle cohérente pour la gestion des activités anthropiques et des ressources naturelles.** Les eaux se déversant dans la mer (avec des débits de quantités et de qualités spécifiques à des moments définis) entraînent des flux de nutriments, de sédiments et de carbone essentiels au fonctionnement des écosystèmes côtiers et marins. L'augmentation du nombre et de la capacité des barrages dans les pays méditerranéens⁹⁰, ainsi que l'évolution de la couverture des sols, des prélèvements d'eau et la pollution directe et diffuse, ont des impacts notables sur les écosystèmes (côtiers et marins) en aval et les services qu'ils rendent. Ces constats appellent une gestion à l'échelle des bassins versants, comme indiqué dans le Protocole tellurique. Cette gestion doit prendre en compte les tendances et les mesures politiques potentielles pour la gestion durable des terres, y compris l'agriculture, la foresterie, les sols, etc.

L'émergence, la consolidation et la mise en œuvre d'approches systémiques restent essentielles pour remédier aux dysfonctionnements et aux goulots d'étranglement au sein du système socio-écologique/économique méditerranéen. Les approches systémiques sont nécessaires pour tenir compte ensemble de multiples forces motrices, pressions, actions et acteurs, et de leurs interactions, plutôt que de les considérer des facteurs spécifiques et isolés. Dans les PSEM en particulier, la raréfaction des ressources en eau impose une gestion intégrée de l'eau et la prise en compte du **nexus eau, alimentation, énergie et écosystèmes** dans l'élaboration des politiques sectorielles. Les approches systémiques facilitent également la réconciliation d'échelles de temps contradictoires entre les politiques et la dynamique des écosystèmes, en tenant compte du long terme. De la source du bassin versant jusqu'aux limites de la zone

⁸⁷ Banque mondiale (2019), extraction de la base de données des Indicateurs du développement dans le monde (WDI).

⁸⁸ Convention sur la diversité biologique COP 5, CBD 2000

⁸⁹ Décision IG.17/6; 2008

⁹⁰ NASA's Earth Observing System Data and Information System, Global Reservoirs and Dams Database hosted by Columbia University

économique exclusive, l'approche écosystémique (EcAp), la gestion intégrée des zones côtières (GIZC), la Planification de l'espace maritime et grands écosystèmes marins sont de plus en plus considérés comme des approches complémentaires et articulées.

► Constat principal 13

Sources de pollution. Des investissements et des collaborations ont permis de maîtriser certaines sources de pollution importantes et certains risques pour la santé

En 2015, la majorité des populations des pays méditerranéens utilise des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité⁹¹, ce qui constitue une avancée importante en termes d'accès à l'eau. Ce progrès a été possible malgré la croissance démographique. Néanmoins, plus de 26 millions d'habitants n'ont toujours pas accès à ce service⁹². Six des 22 Etats méditerranéens (Algérie, Égypte, Libye, Etat de Palestine, République arabe syrienne et Turquie) n'ont pas encore de système de suivi de l'utilisation de services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité⁹³. Il est ainsi difficile de suivre l'atteinte de la cible 6.1 des ODD. Mais les données disponibles révèlent une sensible amélioration entre 2005 et 2015 (dans les pays qui assurent un suivi de cet indicateur, la proportion de la population ayant accès à des services d'eau potable gérés en toute sécurité est passée de 83 % à 90 %⁹⁴). Toutefois, en Albanie, au Liban et au Maroc, plus de 30 % de la population n'utilise pas encore des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité.

La proportion de la population méditerranéenne utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité a progressé dans la plupart des pays, mais les objectifs sont encore loin d'être atteints. Au cours des dix dernières années (entre 2005 et 2015), l'accès à un assainissement et à une hygiène adéquats et équitables est passé de 58 % à 65 %⁹⁵ de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité. Les progrès ont été particulièrement marquants en Albanie, en Égypte, en Israël, au Liban, au Maroc, en Tunisie et en Turquie et l'écart entre les PNM et les PSEM s'est réduit. Toutefois, plus de 160 millions de personnes n'utilisaient pas de services d'assainissement gérés en toute sécurité en 2015. L'accès à un assainissement adéquat et équitable représente encore un défi majeur, particulièrement en Égypte, au Maroc et en Turquie (en 2015 plus de 100 millions de personnes au total n'utilisent pas de services d'assainissements gérés en toute sécurité dans ces trois pays).

Une amélioration considérable du traitement des eaux usées a conduit à une importante amélioration de la qualité des eaux de baignade ; mais des problèmes localisés subsistent et peuvent même être étendus lors des épisodes de fortes pluies en raison du débordement des systèmes d'eaux pluviales. En 2017, la plupart des PNM indiquent avoir des eaux de baignade à 75 % de qualité excellente et à 90 % de qualité bonne ou excellente, à l'exception de l'Albanie où environ 12 % des eaux de baignade échantillonnées sont de mauvaise qualité⁹⁶. Dans une partie de la Méditerranée, la qualité des eaux de baignade reste un obstacle permanent ou occasionnel au tourisme et un risque sanitaire en raison notamment de la difficulté à gérer les fortes précipitations et des activités saisonnières (tourisme) qui exercent des pressions sur des infrastructures limitées.

Malgré une augmentation constante des volumes d'hydrocarbures et autres marchandises acheminés par navire, les déversements accidentels en mer Méditerranée de pétrole et autres matières dangereuses provenant de navires ont diminué. Entre 1994 et 2013, environ 32 000 tonnes d'hydrocarbures ont été

⁹¹ Géré en toute sécurité : L'eau de boisson provenant d'une source améliorée située sur place et disponible en cas de besoin, exempte de contamination de matières fécales (Source: WHO/UNICEF JMP for Water Supply, Sanitation and Hygiene, WDI)

⁹² OMS/UNICEF Joint Monitoring Programme for Water Supply, Sanitation and Hygiene (2017)

⁹³ UNSTAT et Programme commun de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène de l'OMS et de l'UNICEF (2017)

⁹⁴ Etats méditerranéens sauf Turquie, République arabe syrienne, Etat de Palestine, Égypte, Libye et Algérie

⁹⁵ Etats méditerranéens sauf Monaco, Monténégro et République arabe syrienne

⁹⁶ AEE (2017), Qualité des eaux de baignade européennes en 2017

rejetées en mer Méditerranée suite à des incidents. La proportion d'incidents impliquant des déversements d'hydrocarbures est passée de 56 % pour la période 1977-1993 à 40 % pour la période 1994-2013. 61 % de ces incidents ont entraîné des déversements de moins d'une tonne. En Méditerranée, la quantité de substances nocives et potentiellement dangereuses (SNPD) accidentellement déversées a considérablement diminué entre 1994 et 2013 et est négligeable depuis 2003⁹⁷. L'impact du cadre réglementaire international adopté par l'Organisation Maritime Internationale ainsi que la coopération technique au niveau régional ont contribué à ce résultat encourageant, notamment en matière de prévention de la pollution accidentelle. Le soutien fourni par le Centre régional Méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC) aux États côtiers méditerranéens depuis 1976 contribue à cette tendance positive. Toutefois, les risques associés au transport maritime d'hydrocarbures et de SNPD pouvant avoir des conséquences néfastes sur le biote et les écosystèmes ne peuvent être complètement éliminés, en particulier dans les zones vulnérables telles que la mer Méditerranée.

► Constat principal 14

Des politiques adaptatives : la capacité à générer des connaissances augmente en se basant sur des cadres d'évaluation et données communs pour la prise de décision

La capacité à générer des connaissances a considérablement augmenté et de nouvelles sources d'informations coût-efficace ont émergé. Les de gros volumes de données et les données ouvertes (Big data et Open data), l'utilisation généralisée de la télédétection et des systèmes d'information géographiques (SIG), des drones aériens et sous-marins, etc., ont considérablement consolidé la capacité à générer et traiter de nouvelles données. L'accès à Internet et les logiciels libres ont permis à des projets scientifiques citoyens d'émerger dans un espace virtuel et physique où les citoyens, les chercheurs et les décideurs peuvent coopérer pour surveiller l'état de l'environnement en mer Méditerranée, notamment en corrélation avec la biologie ou l'écologie de la conservation (par exemple, COMBER⁹⁸, CIGSMED⁹⁹). L'information ainsi collectée peut fournir une base solide pour la planification à court et long termes et la prise de décision dans la région, tout en éduquant le public et en facilitant sa participation.

Conjointement, les pays méditerranéens ont adopté des cadres de surveillance et d'évaluation communs pour améliorer la prise de décision basée sur les ressources informatives :

- **Un Programme de surveillance et d'évaluation intégrées (IMAP)** est en cours de développement en région méditerranéenne, avec dans le contexte du PAM, pour évaluer les progrès effectués vers l'atteinte du bon état écologique. L'IMAP est basé sur 11 Objectifs écologiques (OE), ce qui correspond à 28 objectifs opérationnels et leurs 61 indicateurs (27 indicateurs communs et 34 indicateurs candidats) couvrant quatre domaines (i) pollution et déchets marins, (ii) contaminants et eutrophisation, (iii) biodiversité marine et pêche et (iv) littoral et hydrographie. La phase de mise en œuvre initiale de l'IMAP (2016-2019) a abouti au développement du premier Rapport sur la qualité de l'état en mer Méditerranée de 2017.
- **Un système de partage d'informations sur l'environnement.** Les pays méditerranéens collaborent pour améliorer la disponibilité des données et l'accès aux informations environnementales. Un système d'information régional visant à fournir un appui à la collecte, au suivi et à l'évaluation de données pour IMAP est en cours de création dans le cadre du PAM-Convention de Barcelone. De plus, le système de partage d'informations sur l'environnement (SEIS) soutenu par l'Union européenne pour la réduction de la pollution marine encourage la production et le partage régulier de données environnementales évaluées pour leur qualité, d'indicateurs et d'informations en

⁹⁷ REMPEC (2014), REMPEC Statistical Analysis – Alerts and Accidents Database

⁹⁸ Citizens' Network for the Observation of Marine Biodiversity

⁹⁹ Les indicateurs relatifs aux ensembles coralligènes pour évaluer et suivre le "bon état écologique" des eaux côtières méditerranéennes

Algérie, en Égypte, en Israël, en Jordanie, au Liban, en Lybie, au Maroc, en l'Etat de Palestine et en Tunisie.

► **Des indicateurs de développement durable.** Dans le cadre de l'Agenda 2030, les pays se sont engagés à intégrer un cadre d'indicateurs mondiaux¹⁰⁰ comportant 232 indicateurs pour surveiller 17 ODD et 169 objectifs. Au niveau méditerranéen, un soutien est fourni par le PAM (Plan Bleu) au travers du Tableau de bord de durabilité en Méditerranée, principalement basé sur les ODD. **Les efforts de sensibilisation et de rapportage concernant le lien entre l'état de l'environnement et la santé humaine ont notamment augmenté.** Depuis 2012, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) publie la « Charge de morbidité environnementale » au niveau mondial et national.

5

Réponses – Défis persistants et émergents

Malgré des progrès notables, les pays méditerranéens ne sont pas en voie d'atteindre et de mettre en œuvre entièrement les objectifs dont ils ont convenu, dont les Objectifs de développement durable (ODD) et les objectifs écologiques pour le bon état écologique de la mer Méditerranée et de la côte. La majorité des tendances observées montrent des évolutions qui progressent soit vers les objectifs fixés, mais à un rythme insuffisant ou de façon inégale d'un pays à l'autre, soit s'éloignent de l'objectif. Neuf des 21 pays méditerranéens n'ont atteint aucune des cibles pour 2030 des ODD en 2019 et le nombre maximal d'ODD atteints par pays est de deux (sur 17)¹⁰¹. Onze ODD restent à atteindre dans l'intégralité des pays méditerranéens, parmi lesquels l'ODD 13 « lutte contre le changement climatique », l'ODD 14 « vie aquatique », l'ODD 15 « vie terrestre ». Concernant les ODD 2 sur « faim », l'ODD 5 « égalité entre les sexes », l'ODD 11 « villes et communautés durables » et l'ODD 14 « vie aquatique », aucun des pays méditerranéens ne montre une tendance permettant d'atteindre ces objectifs en 2030. **Des changements majeurs dans les modes de production et de consommation doivent être effectués de toute urgence afin de progresser résolument vers un développement durable inclusif, en mettant l'accent sur les préoccupations relatives au changement climatique, la protection de la biodiversité et la restauration des écosystèmes, la prévention de la pollution, l'économie circulaire. La transition vers une économie bleue/verte est un défi dans la région qui nécessite la réorientation des financements des activités polluantes vers des activités durables. Les messages clé suivants** sont conformes au Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et ses ODD, ainsi qu'à la SMDD.



Message clé 1

Mise en application : S'assurer de la mise en œuvre effective des objectifs et engagements communs

Bien que les pays méditerranéens aient adopté des objectifs ambitieux et parfois des accords juridiquement contraignants (y compris des protocoles dans le cadre de la Convention de Barcelone), des

¹⁰⁰ Dernière mise à jour en mars 2019

¹⁰¹ Sachs et al. (2019), Sustainable Development Report 2019, New York: Bertelsmann Stiftung and Sustainable Development Solutions Network (SDSN)

lacunes importantes subsistent dans leur mise en œuvre et leur application :

La Convention de Barcelone prévoit un double mécanisme pour assurer l'application de ses dispositions, qui doit encore être pleinement appliqué : (i) le comité de respect des obligations et (ii) les rapports des Parties contractantes sur les mesures mises en œuvre et leur efficacité (Article 26) examinés par la COP afin de recommander des mesures correctives potentielles (Article 27). Le Comité de respect des obligations de la Convention de Barcelone et de ses protocoles a été créé en 2008 pour faciliter l'identification des problèmes de mise en œuvre et de respect des obligations dans les meilleurs délais. Le Comité de respect des obligations peut être saisi par les Parties contractantes, le Secrétariat ou sur une décision du Comité lui-même. A ce jour, il n'a jamais été sollicité. Les rapports nationaux sur les mesures prises et l'évaluation de leur efficacité sont insuffisants, avec un nombre important de rapports non soumis ou incomplets. La Convention de Barcelone ne prévoit pas de mécanisme de sanction en cas de non-respect des obligations. Le renforcement du respect des Articles 26 et 27 est une opportunité pour clore le cycle des politiques (planification, mise en œuvre, application, suivi et évaluation, adaptation) sur la base de mesures convenues d'un commun accord.

L'application reste limitée au niveau national. Les ressources humaines, la formation et les budgets sont souvent insuffisants pour apporter des solutions efficaces. Les mécanismes de sanction sont souvent inexistantes ou inefficaces. L'absence d'inclusion systématique d'instruments opérationnels de mise en œuvre et d'application dans les politiques environnementales reste une lacune majeure et appelle à un renforcement des efforts et des capacités.

Les domaines critiques nécessitant des contrôles et poursuites renforcés incluent : l'élimination et la décharge illégale des déchets et le trafic de déchets et d'espèces protégées (y compris par des activités criminelles), **l'exploitation minière illégale** (y compris l'extraction illégale et la contrebande de sable¹⁰²), la pêche illégale (y compris dans les aires marines protégées), dont le contrôle est nécessaire tout au long de la chaîne de valeur, **la construction illégale dans les zones côtières et les zones côtières protégées, etc.** Les décisions judiciaires récentes (par exemple sur la pollution de l'air par les navires) et les collaborations infrarégionales (par exemple sur les rejets illicites en mer) peuvent servir d'exemple pour donner à la surveillance et aux actions en justice relatives aux réglementations environnementales, toute l'ampleur qu'elles méritent.

Les pistes pour renforcer la conformité incluent :

- ▶ **le développement et le test d'un ensemble de critères et d'indicateurs associés permettant d'évaluer la conformité** (notamment à la Convention de Barcelone et ses Protocoles) ;
- ▶ **l'adoption des dispositions nécessaires dans la législation nationale pour permettre une action en justice** ; y compris les notions de **principe de précaution, de préjudice environnemental, de non-régression** sur les réglementations environnementales, de **prévention** environnementale, etc. ; et l'adoption de mécanismes juridiques et administratifs efficaces pour mettre en œuvre ces principes ;
- ▶ **le renforcement de la coopération entre les instances judiciaires et administratives** ;
- ▶ **le renforcement des capacités des acteurs de la justice et de l'administration tout au long de la chaîne de mise en application**, sur les cadres juridiques environnementaux, la jurisprudence, l'ampleur des enjeux environnementaux et économiques ; avec à la fois un programme de sensibilisation générale et des formations spécialisées ;
- ▶ **le renforcement de la coopération et des synergies avec les Comités de respect des obligations d'autres accords multilatéraux sur l'environnement** dans des domaines d'intérêt commun comprenant des activités conjointes dont l'objectif est de promouvoir et de faciliter la conformité ;

¹⁰² UNEP, 2019, Sand and sustainability: Finding new solutions for environmental governance of global sand resources. GRID-Geneva, United Nations Environment Programme, Geneva, Switzerland. See for example Box 2, p25

- 
- **le développement de la coopération judiciaire au niveau méditerranéen. Dans le cadre de la Convention de Barcelone, des pistes de coopération judiciaire prometteuses ont été identifiées en matière de détection et de sanction de la pollution intentionnelle par les transporteurs maritimes.** Le Réseau méditerranéen (MENELAS) d'agents chargés de l'application des lois relatives à la Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires (MARPOL) explore les possibilités de développement d'une coopération juridictionnelle et judiciaire régionale en Méditerranée, ainsi qu'un rapport commun qui permettrait aux tribunaux des Parties contractantes à la Convention de Barcelone de poursuivre tous les individus, quel que soit le lieu de la pollution. MENELAS a également envisagé la possibilité d'accompagner cette coopération judiciaire de la création d'un « Fonds bleu » régional, auquel une partie des sanctions pécuniaires serait transférée. L'alignement du niveau de sanctions ou de la nature des preuves acceptables sont considérés par les parties prenantes comme des domaines potentiels d'amélioration. La coopération judiciaire pourrait être étendue à d'autres domaines d'intérêt commun.

Plusieurs contentieux judiciaires ont été enregistrés dans des pays européens méditerranéens¹⁰³. L'une des tendances en matière de contentieux associés au changement climatique est **de contraindre les gouvernements à respecter leurs engagements législatifs et politiques afin de faire respecter ces dits engagements par le biais de poursuites judiciaires.**



Message clé 2

Capacité institutionnelle : Rehausser le profil politique des institutions et enjeux environnementaux

L'élaboration des politiques continue de se heurter à d'importants obstacles empêchant de prendre en compte le long terme dans la prise de décision, alors que l'adaptation et la restauration des écosystèmes nécessitent généralement des délais dépassant l'échelle d'une vie humaine. Le renforcement du profil des institutions et des enjeux environnementaux nécessite des actions plus décisives dans des domaines généralement bien connus, mais traités à un rythme incompatible avec l'ampleur des défis actuels, notamment :

- **Sensibiliser et impliquer davantage les parties prenantes**

L'amélioration de l'accès du public à l'information et l'implication du public, ainsi que la sensibilisation au développement durable sont essentielles pour agir de manière inclusive en faveur des transitions et pour rehausser le profil politique des questions environnementales.

L'élaboration de politiques efficaces pour une transition vers la durabilité nécessite une approche inclusive et intégrée vectrice de changements de comportement à tous les niveaux, implique activement les décideurs, et encourage également le dialogue avec la société civile et le secteur privé à toutes les étapes du cycle des politiques. Le développement inclusif doit prendre en compte les inégalités et impliquer la société civile dans les décisions et les actions. Atteindre l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles en tant qu'agents du changement est essentiel sur la voie d'un changement transformateur pour la durabilité. Les femmes peuvent notamment jouer un rôle majeur : (i) dans la promotion d'une consommation et d'investissements durables des ménages (par exemple pour l'alimentation/agriculture, l'énergie) pour la sécurité alimentaire et la conservation de la biodiversité, et (ii) dans l'entrepreneuriat et le développement économique. Les politiques méditerranéennes intègrent de plus en plus d'outils participatifs impliquant plusieurs parties prenantes, par exemple via la législation sur les études d'impact environnemental (EIE) et l'évaluation environnementale stratégique (EES) qui comprennent des processus de consultation publique obligatoires. Les jeunes générations, leurs demandes et leur potentiel d'action sont essentiels au progrès à court et à long terme, y compris dans les pays à forte tendance démographique aujourd'hui et à l'avenir.

¹⁰³ UNEP (2017), The Status of climate change litigation: A global review

Depuis les années 2000, la forte augmentation des abonnements de téléphonie mobile et de l'utilisation d'Internet a ouvert de nouvelles possibilités d'accès à l'information et à la participation du public au débat sur l'environnement, notamment via les réseaux sociaux. Toutefois, sur les 22 Parties contractantes à la Convention de Barcelone, seules 12 participent déjà à la Convention d'Aarhus sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement, qui lie protection de l'environnement et droits de l'homme. La généralisation de l'adhésion à la Convention et le respect de ses engagements sont des leviers essentiels pour des transitions inclusives.

Les études d'impact sur l'environnement sont une source essentielle d'informations pour les parties prenantes. Tous les pays méditerranéens ont adopté des cadres pour les études d'impact environnemental ex ante (EIE), conformément aux Articles 4.3c et 4.3d de la Convention de Barcelone (dans 100 % des pays méditerranéens, l'EIE est une obligation légale, alors que 72 % ont créé un cadre juridique pour les évaluations environnementales stratégiques (EES). **Leur extension à l'évaluation environnementale stratégique (EES) et à l'évaluation sociale, ainsi que leur mise en œuvre et leur application rigoureuses, nécessitent des efforts supplémentaires.**

► **Comprendre et prendre en compte les incidences des décisions environnementales sur d'autres enjeux majeurs**

La sécurité alimentaire, l'emploi des jeunes, l'accès à l'eau en qualité et en quantité suffisantes, la santé (en particulier dans les zones urbaines et périurbaines) sont des questions politiques cruciales qui suscitent de nombreuses préoccupations dans les pays méditerranéens. Il est important d'évaluer et de faire connaître les synergies (co-bénéfices) et les contradictions (compromis) qui peuvent être attendus des décisions environnementales sur ces thèmes prioritaires, et de les discuter avec les parties prenantes concernées afin d'intégrer davantage les objectifs environnementaux dans les politiques de développement.

À cet égard, informer de manière stratégique les parties prenantes passe par des évaluations qui soulignent les **co-bénéfices économiques et sociaux (y compris sur la santé) de l'action environnementale** et notamment, le coût de l'inaction. **La comptabilité du patrimoine naturel, l'évaluation des écosystèmes** et des services écosystémiques pourraient être davantage développées y compris dans les comptes nationaux. **Les informations nutritionnelles et l'étiquetage** semblent tout aussi importants, en particulier dans la partie orientale du bassin.

► **Donner aux administrations environnementales une place plus importante**

Les administrations responsables de l'environnement ne disposent souvent pas des outils institutionnels nécessaires pour exiger efficacement l'intégration de l'environnement dans les politiques. Les mécanismes juridiques et institutionnels permettant à assurer l'intégration des politiques environnementales dans l'ensemble des politiques sectorielles, doivent être renforcés (par exemple, par le biais de mécanismes de coordination au plus haut niveau du gouvernement). Ce renforcement passe entre autres par des délais et des mécanismes de rapportage explicites (par exemple des rapports au Parlement).

► **Supprimer les subventions dommageables**

L'intégration de l'environnement dans les politiques sectorielles nécessite également l'élimination progressive des pratiques non durables et la suppression des obstacles au changement, notamment les subventions préjudiciables à l'environnement. Les priorités incluent la poursuite de **la suppression des subventions visant les énergies non renouvelables** (montrant une tendance à la hausse au niveau mondial après une période de baisse significative), **et à l'extraction des eaux souterraines. Une affectation des aides à la consommation directe mieux ciblée sur les groupes les plus pauvres et les plus vulnérables** permettrait d'améliorer l'efficacité des mesures environnementales, en particulier dans les secteurs de l'eau et de l'énergie qui sont d'une importance capitale en Méditerranée.

► **Renforcer l'ambition de régulations spécifiques**

Renforcer l'adoption. Six Protocoles de la Convention de Barcelone sur sept sont en vigueur en 2019, mais trois d'entre eux ne sont ratifiés que par la moitié ou moins de la moitié des Parties contractantes et nécessitent toujours une attention particulière pour assurer une couverture régionale complète. Ceux-ci comprennent le Protocole de Gestion intégrée des zones côtières (11 ratifications), le Protocole offshore (8 ratifications) et le Protocole sur les déchets dangereux (7 ratifications).

Désigner la Méditerranée comme zone d'émission contrôlée (ZEC). Des études d'impact et de faisabilité récentes¹⁰⁴ sur la possibilité de désigner la mer Méditerranée, ou certains de ses espaces, comme zone(s) d'émission contrôlée (ZEC) d'oxydes de soufre (SOx) au titre de l'Annexe VI de MARPOL, indiquent qu'une ZEC méditerranéenne aurait des bénéfices importants pour la santé et l'environnement. Cette désignation réduirait les cas de maladies respiratoires et cardiovasculaires et de décès prématurés, générant des bénéfices pour la santé excédant largement les coûts attendus. L'une des études souligne également l'intérêt de réduire les émissions d'oxyde d'azote (NOx) par le biais d'une ZEC régulant aussi ce polluant.

Réglementer les activités maritimes émergentes et les polluants émergents. Les pratiques actuelles en matière d'utilisation de substances pour lesquelles les études d'impact sur l'environnement et la santé humaine doivent être approfondies ne sont pas en phase avec le principe de précaution et nécessitent une réglementation supplémentaire. L'étude des nombreux polluants émergents, de leurs interactions avec l'environnement et la santé humaine et de leur traitement est extrêmement complexe et coûteuse. L'étude d'un certain nombre de substances doit être approfondie. Elle n'arrive pas à suivre la cadence à laquelle de nouvelles substances sont créées, étudiées et mises sur le marché. À ce jour, l'Agence européenne des produits chimiques a enregistré plus de 22 000 substances¹⁰⁵ dans le cadre de la législation REACH, alors qu'il en existe plus de 142 millions dans le monde¹⁰⁶. La législation a par ailleurs du mal à suivre le rythme de l'émergence de nouvelles activités en mer, y compris dans des zones ne relevant d'aucune juridiction nationale.

Intégrer la séquence « éviter, réduire, compenser » dans la législation et la conception des programmes d'investissement. Les activités dommageables à l'environnement ou à la société peuvent être réglementées de manière à respecter la séquence des mesures d'atténuation, qui comprend les trois étapes suivantes : éviter et réduire autant que possible puis compenser les impacts résiduels (séquence ERC), pour limiter les dommages environnementaux et/ou sociaux. L'application de la séquence ERC en milieu marin est particulièrement difficile, mais des recherches et des projets pilotes récents au niveau mondial obtiennent des résultats encourageants. Le cadre est donc propice au partage de bonnes pratiques et au renforcement de la législation.



Message clé 3

Action locale : Traduire les engagements nationaux et internationaux en actions locales adaptées au contexte territorial

L'écart entre l'ambition des accords internationaux et leur mise en œuvre sur le terrain doit être comblé en tenant compte des spécificités locales. De nombreuses stratégies et engagements de développement durable sont conçus et adoptés au niveau national ou international, mais c'est à l'échelle locale que des actions concrètes en faveur de la conservation et de la gestion des ressources naturelles au service du bien-être humain peuvent être mises en œuvre. Cela est particulièrement vrai pour les actions d'adaptation aux changements environnementaux et climatiques. L'intégration des engagements internationaux dans la planification locale manque souvent de mécanismes clairs et d'outils efficaces, adaptés aux différents niveaux de décentralisation dans les pays méditerranéens. La coordination entre les administrations locales et les services techniques centraux et décentralisés, selon le cas, nécessite un renforcement des capacités et des procédures d'appui plus fluides et efficaces.

¹⁰⁴ Préparées par le REMPEC et deux autres études mandatées par la Commission européenne et la France

¹⁰⁵ European Chemicals Agency (2019), <https://echa.europa.eu/fr/registration-statistics-infograph#>

¹⁰⁶ Base Chemical Abstract Service, American Chemical Society

La gestion des risques et des ressources parfois rares au niveau local constituera un défi d'ampleur pour les communautés ou les autorités locales, le cas échéant, dans un contexte de changement climatique.

La résilience et la capacité d'adaptation des communautés locales varient grandement autour du bassin méditerranéen. Les approches de planification locale peuvent refléter ces spécificités en intégrant des informations acquises au niveau local sur des contextes locaux.

Certaines actions doivent nécessairement être adaptées au territoire. C'est notamment le cas de la préservation ou la restauration d'écosystèmes fournissant des services essentiels et qui devraient devenir de plus en plus critiques dans un contexte de changement climatique, comme les zones humides, les forêts périurbaines et les écosystèmes forestiers, les terres agricoles en bonne santé, les habitats des petits fonds côtiers qui accueillent les herbiers de posidonie, et les ensembles coralligènes. La réduction de la fragmentation - en créant des corridors - est une autre priorité importante au niveau territorial, qui passe à la fois par l'adoption de plan locaux d'urbanisme adaptés et des investissements dans la restauration. En outre, la prévention et la lutte contre des incendies, la prévention des inondations, la prévention et la gestion des effets d'îlots de chaleur, etc. devraient être essentiels dans un certain nombre de régions, et mobiliser des responsabilités locales, le cas échéant.

Îles méditerranéennes. Les problèmes liés à la gestion durable des ressources, à la réduction de la destruction des habitats naturels, au contrôle des espèces exotiques invasives et à l'atténuation et l'adaptation au changement climatique ne sont pas spécifiques aux îles ; ils sont toutefois particulièrement exacerbés dans ces territoires isolés où les ressources sont rares, l'espace limité et les technologies moins accessibles. Les îles ne doivent toutefois pas être seulement perçues comme des territoires vulnérables, car elles constituent aussi des laboratoires d'innovation sur la résilience et la conservation de la biodiversité, le développement durable et les objectifs de transition. La mise en réseau de ces territoires doit être encouragée en Méditerranée et au-delà, et les politiques reconnaissant la singularité et la valeur de ces territoires doivent continuer d'être mises en œuvre (conformément aux efforts déployés dans le cadre de la déclaration Rio + 20, des objectifs d'Aichi et du groupe de travail sur la biodiversité insulaire, la résolution XII.14 de la Convention de Ramsar et le Protocole GIZC).

Promouvoir les systèmes innovants à l'échelle locale et les modèles de gouvernance innovants autour des filières émergentes (ou ré-émergentes). L'organisation collective et les innovations citoyennes durables dans les secteurs de l'agriculture, l'aquaculture, la pêche et l'écotourisme, sources d'emplois et de diversification économique, devraient être renforcées et soutenues. L'approche par filière met en valeur la participation des producteurs locaux, individuellement « vulnérables », en favorisant le regroupement et l'action collective pour surmonter les obstacles du marché et augmenter les revenus des producteurs. L'approche par filière peut également aider à identifier les opportunités pour une économie circulaire. L'attractivité et la préservation des territoires ruraux sont compromises par la migration urbaine des jeunes professionnels qui manquent de compétences, de capitaux, d'accès aux crédits et à la propriété pour développer des commerces dans les secteurs de l'agriculture, l'aquaculture, la pêche et l'écotourisme. Les mécanismes de valorisation des produits locaux, les labels par exemple, devraient être développés davantage pour valoriser les pratiques durables et protéger la santé des consommateurs. Il est primordial de gérer durablement les activités traditionnelles rurales, y compris le pastoralisme et les autres activités exploitant les forêts et les zones boisées, dans les régions où elles jouent encore un rôle économique important (notamment dans les PSEM).



Message clé 4

Promouvoir les transitions vers la durabilité : Actualiser et diversifier les policy mix

Des mesures environnementales efficaces passent souvent par des policy mix¹⁰⁷ ajustés (combinaisons

¹⁰⁷ Définition de l'OCDE : « Le « policy mix » pourrait être compris comme l'ensemble des justifications, arrangements et instruments politiques mis en œuvre pour mener une action publique dans des domaines politiques spécifiques ainsi que leurs interactions. Le

de politiques cohérentes], puisque les problèmes qui sont systémiques sont rarement résolus par de seules mesures réglementaires. Les défis environnementaux associés à de multiples pressions et activités, y compris des intérêts économiques forts, ne peuvent être traités que par la mise en place d'instruments coordonnés et cohérents, qui associent des mesures réglementaires à : (i) des instruments économiques, des mesures fiscales, une responsabilité accrue des producteurs en appliquant le principe du pollueur-payeur, des mécanismes de financement divers et des partenariats, (ii) une sensibilisation, éducation, labélisation et des accords volontaires ; et (iii) des instruments soutenant les régimes fonciers favorables à l'environnement, l'utilisation des terres et les plans locaux d'urbanisme dans des zones soumises à d'importantes pressions.

Les policy mix peuvent être renforcés au niveau régional, en plus des niveaux locaux et nationaux, par exemple, par la mise en œuvre de la septième étape de la feuille de route de l'EcAp qui vise à développer les plans d'action et les programmes de mesures pour atteindre le BEE en Méditerranée.

► Compléter les réglementations et les plans avec des mécanismes de financement adéquats

De nombreux programmes, stratégies et plans régionaux pour la durabilité sont réalisés sans plans de financement et mécanismes de financement adéquats. Des investissements dans le développement d'infrastructures, y compris les équipements d'approvisionnement en eau, d'assainissement, de traitement des eaux usées, de gestion des déchets et plus récemment d'approvisionnement en énergie renouvelable ont joué un rôle crucial dans la progression des indicateurs de durabilité, notamment dans les PSEM. En raison de la croissance démographique soutenue dans les PSEM, des besoins constants en matière d'investissement sont attendus y compris dans ces domaines traditionnels de l'investissement environnemental. Toutefois, les défis émergents devraient également nécessiter des investissements publics et privés conséquents, une intervention rapide étant une condition préalable pour éviter des coûts futurs importants. Pour certaines politiques environnementales, y compris la préservation de la biodiversité, la capacité de mobiliser un financement des coûts récurrents est une condition d'efficacité.

L'adaptation au changement climatique dans des zones agricoles, urbaines et côtières devrait nécessiter d'importants investissements. Anticiper l'adaptation, choisir des solutions « sans regrets » y compris des solutions fondées sur la nature, et impliquer effectivement le secteur privé (y compris les banques et les assurances) permettraient de réduire les besoins de financement.

La gestion de la demande en eau, l'amélioration de l'efficacité, la réduction des pertes et la mobilisation des ressources non-conventionnelles, y compris la réutilisation, nécessiteront des investissements et une tarification, avant de viser à augmenter les ressources en eau disponibles grâce à des solutions technologiques. Les pertes et les fuites des systèmes d'approvisionnement en eau, les défauts d'efficacité et les gaspillages liés à l'irrigation et à la consommation domestique sont estimés à environ 100 milliards de m³ dans toute la région Méditerranée, soit l'équivalent d'environ 45 % de la demande totale en eau des deux secteurs, dont une grande partie pourrait être évitée. Des expériences positives dans la région montrent que les eaux usées peuvent être recyclées en toute sécurité pour l'irrigation ou la recharge des aquifères. Israël est un pionnier parmi les PSEM, avec un taux de réutilisation de plus de 85 % de la totalité des eaux usées collectées. En Europe, Chypre et Malte sont les pays les plus avancés puisque 90 % et 60 % de leurs eaux usées traitées sont respectivement réutilisées, ce qui dépasse de loin la moyenne européenne (2,4%)¹⁰⁸. Pour maintenir les investissements nécessaires et encourager la priorisation de la demande, une politique tarifaire devient de plus en plus pertinente, notamment dans le secteur de l'agriculture.

Les Aires marine protégées souffrent d'un défaut important de financement permanent pour couvrir leurs coûts de fonctionnement. La superficie marine couverte par les mesures de conservation (aires marines protégées et autres mesures de conservation efficaces par zone) a presque atteint 226 665 km² en janvier 2019, ce qui représente plus de 9 % de la surface de la mer Méditerranée, juste en deçà de l'objectif d'Aichi 2020 qui est de 10 %. Cependant, on estime que les plans de gestion sont véritablement mis en œuvre

concept de « policy mix » désigne donc : 1) la composition du « policy mix », c'est-à-dire l'équilibre relatif entre ses composants, et 2) les interactions entre ses composants », in OECD Science, Technology and Innovation Outlook 2016

¹⁰⁸ Commission européenne, dans IPEMED (2019), Reuse of treated wastewater in the Mediterranean

dans seulement environ 10 % des sites déclarés, ce qui limite fortement l'efficacité de la protection. La définition et l'application de tels plans de gestion appellent des ressources humaines et financières à la fois permanentes et adéquates, ce qui manque généralement en mer Méditerranée. Pour la gestion des zones côtières et marines en mer Méditerranée, un fonds fiduciaire de donateurs privés et publics – le MedFund – a été créé en 2019, comme mécanisme de financement durable. Le MedFund a collecté près d'un quart de sa dotation financière de 3 ans pour soutenir la gestion de 20 aires marines protégées en Méditerranée. Ce fonds a besoin d'être davantage doté pour atteindre ses objectifs et être étendu à d'autres aires marines protégées en mer Méditerranée. Le développement de mécanismes de financement innovants, y compris des partenariats publics et privés, est également une clé du financement durable.

► Transition vers une économie verte, bleue et circulaire

Au cours des dernières décennies, la Méditerranée a vu émerger de nombreuses innovations prometteuses pour restaurer l'environnement ou fournir des alternatives aux options techniques nuisibles à l'environnement (par exemple, au travers des programmes de financement innovants européens comme BlueMed et InterregMED). Ces innovations ont notamment lieu dans les secteurs de l'écotourisme, la réutilisation des déchets dans une économie circulaire, le remplacement des substances toxiques, l'agroforesterie, l'agroécologie, la pêche durable, les systèmes d'aquaculture et agroalimentaires locaux durables, les sources d'énergie non fossile/renouvelable (y compris la récupération d'énergie à partir des déchets), etc. Ces innovations doivent être diffusées pour avoir un impact significatif sur la qualité de l'environnement et la création d'emplois. Pour prendre un virage décisif vers une économie bleue, verte et circulaire, les gouvernements et les entreprises de la région Méditerranée doivent bâtir sur : (i) **un ensemble d'instruments réglementaires et économiques**, en appliquant des prix et des impôts justes et en fournissant des subventions appropriées ; (ii) **le développement d'innovations sociotechniques** et leur diffusion par la capitalisation et l'intégration dans les politiques ; (iii) **des sources de financement multiples** (conformément à l'accord de 2015 d'Addis-Abeba) : au niveau national et international, public et privé, conventionnel et non-conventionnel, les microcrédits, etc. ; (iv) **des programmes d'information**, de sensibilisation et de formation, y compris des modules universitaires spécialisés et (v) **le suivi** factuel des progrès s'appuyant sur des indicateurs et des données.

Aborder efficacement la transition nécessite également une compréhension précise des questions et des enjeux non-environnementaux, y compris des bénéfices et impacts en matière d'emploi et d'économie, ainsi que des aspects opérationnels, sociaux, culturels et comportementaux, associés aux secteurs ou aux problématiques rencontrés. Cela nécessite de travailler avec le secteur privé et les communautés locales représentatives des sous-régions ciblées, ce qui peut exiger un développement plus poussé des **connaissances sectorielles et comportementales**, y compris dans le cadre du PAM – système de la Convention de Barcelone.

► Protéger la zone côtière de l'étalement urbain et des pressions des secteurs économiques

Comme souligné dans le Cadre régional commun de la GIZC qui a été adopté à la COP 21 de la Convention de Barcelone en décembre 2019, protéger la zone côtière des pressions cumulées, à la fois du côté terrestre et du côté maritime de l'interface terre-mer, nécessite un ensemble intégré d'instruments complémentaires et coordonnés. En plus du cadre légal, les instruments essentiels comprennent la surveillance et l'évaluation, les processus de planification coordonnée et les mécanismes de gouvernance, les mécanismes de financement dédiés (par exemple des instruments économiques ou fiscaux), les instruments de politique foncière (par exemple, acquisition de terres, concession, séparation entre la propriété et le droit d'utilisation, intendance des terres, etc.), la formation, la communication et l'information, et les systèmes de mise en application efficaces.



Message clé 5

Réseaux et co-construction : Développement de cadres de collaboration permanents

Développer des interconnexions à long terme pour faire le lien entre les réseaux de parties prenantes et les forums de gouvernance.

Depuis la Conférence de Rio en 1992 et l'Accord de Paris en 2015, la mobilisation des acteurs pour atteindre les objectifs environnementaux et de développement durable est en plein essor, avec l'émergence de plusieurs réseaux d'acteurs et de forums de gouvernance. En Méditerranée, les réseaux rassemblent souvent des acteurs de profil similaire, et les forums de gouvernance se concentrent souvent sur un thème spécifique. Les interrelations entre les différents types d'acteurs et entre les forums de gouvernance sont généralement limitées dans le temps et dépendent de projets financés par des fonds externes. On peut noter quelques exceptions, comme le Forum égyptien du développement durable à l'échelle nationale, le Parlement de la mer dans la région française d'Occitanie à l'échelle locale et, à l'échelle régionale, la Commission méditerranéenne du développement durable, qui a préconisé la création d'un Forum méditerranéen sur le développement durable. Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour développer des liens à long terme ou de façon permanente.

Investir dans les plateformes d'échange sur les politiques publiques permettrait de comprendre et de partager l'expérience acquise grâce à un ensemble d'instruments politiques adaptés. Les plateformes d'échange sur les politiques peuvent aider à gérer les synergies et les compromis entre les mesures peuvent être mieux gérés et améliorer leur apprentissage entre les pays. Pour les questions spécifiquement associées aux secteurs économiques, les pays devraient former des **alliances actives impliquant des gouvernements, des entreprises, des scientifiques et des leaders d'opinion** pour mettre en œuvre des accords internationaux et des engagements connexes à une échelle mondiale (par exemple, la Convention sur le climat, la Convention sur la biodiversité, le Droit de la mer), au niveau méditerranéen (par exemple, la Convention de Barcelone, la SMDD) et parmi les pays voisins.

La durabilité du mécanisme de coopération devrait être une préoccupation majeure dès l'étape de conception. La plupart des mécanismes de coopération dépendent actuellement de financement projet, l'innovation peut nécessiter de concevoir des **structures institutionnelles légères, souples et mutuellement bénéfiques** aux parties impliquées. Cela s'appliquerait en particulier aux interfaces science politique, qui sont nécessaires sur le long terme.



Message clé 6

Prospective : Anticiper la transformation des zones, des activités et des paysages marins et côtiers

Des mesures curatives et de nettoyage ne seront pas suffisantes. Les mesures visant à prévenir la dégradation sont généralement moins coûteuses et offrent de meilleurs résultats environnementaux et sociaux. Une action préventive pour lutter contre la dégradation environnementale ne peut être réalisée efficacement que par un changement profond des modes d'utilisation des ressources.

Compte tenu de l'augmentation attendue de l'élévation du niveau de la mer, de l'érosion côtière et des événements extrêmes côtiers, des stratégies d'adaptation seront nécessaires pour prévoir le retrait stratégique lorsqu'il est nécessaire, et assurer, le cas échéant, une transition durable des activités économiques et des peuplements. Ces transformations devraient modifier profondément les territoires et nécessitent une intégration dans les politiques existantes et à venir.

La « maritimisation » des activités humaines est une tendance émergente qui s'ajoute à l'impact lié à une « littoralisation » continue. Ce phénomène nécessite l'extension de l'approche et des pratiques de gestion intégrée des zones côtières aux eaux du large grâce à la planification de l'espace maritime. Les activités humaines se déplacent de plus en plus vers la haute mer, avec à la fois une croissance continue des activités maritimes existantes et l'émergence de nouvelles activités rendues possibles par le développement technologique en mer. La zone côtière, déjà soumise à la pression continue des activités terrestres et de l'urbanisation, et arrivant à saturation des zones bâties dans certains endroits, constitue une base incontournable pour ces nouvelles activités maritimes qui devraient générer des pressions supplémentaires sur des écosystèmes fragiles, notamment dans les zones côtières peu profondes. L'évitement, la réduction

ou la compensation de ces impacts devraient être un enjeu majeur pour les décennies à venir.

Surveillance et régulation des industries de biotechnologie marine et d'extraction sous-marine de minéraux. Les industries de biotechnologie marine et le secteur du forage en eaux profondes sont encore peu développés dans les pays méditerranéens. Cependant, en raison de l'incertitude concernant leurs impacts sur les écosystèmes et des potentiels dommages sur l'environnement, ces activités doivent faire l'objet d'études approfondies et le développement de ce secteur nécessitera un ajustement et un élargissement des systèmes de surveillance et de régulation actuels.

6



Des connaissances pour agir

Compte-tenu de la nature diffuse des sources d'informations et des procédures de collecte des données, les deux tendances prometteuses décrites ci-dessus risquent de rester globalement disjointes, ce qui réduirait considérablement leur pertinence dans l'élaboration des politiques. Une action d'envergure est nécessaire pour garantir une capacité renouvelée à générer des connaissances qui profite directement à des cadres de surveillance conçus de façon commune nationalement ou localement (y compris au travers de leur élargissement à de nouveaux indicateurs) ainsi qu'à des procédures et institutions d'observation durables. De tels principes pourraient être définis comme des conditions requises pour les programmes de financement des collectes ou de traitement de données (avec des exceptions évidentes faites pour les recherches fondamentales et théoriques).



Message clé 7

La connaissance utile : Utiliser les connaissances existantes

Des connaissances essentielles sont générées dans des hubs de connaissance, des universités, des institutions, des évaluations locales ou des programmes de recherche, ou elles sont détenues par des communautés locales et des praticiens, mais elles sont transmises de manière insuffisante ou inefficace aux décideurs. Malgré le développement de divers instruments de coopération scientifique (via la recherche et l'innovation) avec le solide soutien de l'Union européenne, d'importantes disparités subsistent en matière d'accompagnement du suivi et de l'innovation entre les PNM et les PSEM. Lorsque les domaines de la science, de la politique et de la pratique coopèrent en partageant l'information, c'est souvent dans le cadre d'un projet et donc sur de courtes durées, avec des coûts d'entrée importants et une capitalisation limitée dans le temps. De récentes initiatives comme le réseau scientifique MedECC sur le changement climatique ouvrent la voie à des ressources de connaissances approfondies, solides et « prêtes à l'emploi ». Ces efforts pourraient être davantage fluidifiés en créant des plateformes performantes de partage de données et de résultats.



Message clé 8

Monitoring : Mettre en œuvre, maintenir et élargir les cadres de surveillance communs

Bâtir sur les cadres de suivi communs existants est une condition requise pour poursuivre efficacement les efforts récents. Dans le cadre de la Convention de Barcelone, les priorités sont de :

- ▶ **Mettre en œuvre des programmes de surveillance nationaux conformes à l'IMAP pour combler le vide en matière de connaissances prioritaires dans le MED QSR 2017.** Le MED QSR 2017 a identifié de nombreuses lacunes pour mettre en œuvre l'IMAP et dresser le MED QSR 2023. Pour la biodiversité côtière et marine, par exemple, les données sur les habitats marins restent rares, fragmentées et peu actualisées et gagneraient à être entièrement cartographiées pour la majorité des principaux habitats marins.
- ▶ **Établir des protocoles d'échange de données,**
- ▶ **Répondre aux questions posées par les préoccupations émergentes.** L'extraction de minerais et les autres activités émergentes en mer, ainsi que la prolifération de polluants émergents ne sont à ce jour pas correctement surveillées ;
- ▶ **Étendre la surveillance pour couvrir également les forces motrices, les pressions, les impacts et les réponses** afin de fournir des informations intégrées permettant de concevoir efficacement des mesures et ainsi atteindre le BEE.

Message clé 9

Transparence : Documenter et communiquer les enjeux liés aux dégradations environnementales et aux inégalités socio-économiques

Intégrer davantage le développement durable dans les décisions publiques, privées et citoyennes nécessite de documenter et de communiquer les enjeux liés aux dégradations environnementales ou aux inégalités croissantes, et en particulier ceux qui **impactent les ODD, comme la santé, la sécurité alimentaire et la baisse de la pauvreté par l'emploi**. Sur les aspects environnementaux notamment, cela impliquerait d'évaluer les services écosystémiques majeurs et les impacts socio-économiques liés (i) aux menaces comme l'élévation du niveau de la mer, l'érosion côtière et les événements extrêmes et (ii) les objectifs environnementaux tels que la préservation, la restauration et la création des écosystèmes au niveau régional.

Message clé 10

Apprentissage par la pratique : Apprendre du partage d'expérience et des mécanismes de revue par les pairs pour des politiques adaptatives

De multiples innovations techniques, sociales et de nouveaux modèles de gouvernance ont été développés ces dix dernières années. Bien plus encore sont en cours. Ces innovations impliquent une multitude d'acteurs et s'appuient souvent sur des financements de courte durée. **Des efforts de capitalisation bien structurés sont nécessaires pour s'assurer que la préparation de nouvelles politiques publiques et actions privées tirera profit des enseignements de ces innovations et des outils testés.** La capitalisation devrait être intégrée aux processus de conception des projets et programmes plutôt que prévue après coup. L'implication des praticiens et des experts dans l'identification des conditions requises et des instruments nécessaires pour reproduire et diffuser les innovations prometteuses devrait être prévu dans les programmes de financement.

Boucler le cycle des politiques en réalisant des évaluations ex post est un élément clé pour obtenir des politiques cohérentes, transparentes et efficaces. Les informations apportées par une évaluation ex post et rapportées via des processus d'évaluation mutualisés, peuvent largement contribuer à des politiques mieux documentées et plus efficaces, à une approche plus interdisciplinaire, à la responsabilisation, et potentiellement à un allègement de la charge réglementaire. Plutôt que d'opter pour des processus

généraux et uniquement basés sur des statistiques, une évaluation ex post devrait prendre en compte les applications pratiques sur le terrain et permettre d'échanger avec les praticiens pour identifier les enseignements, les adaptations mises en œuvre durant le projet, et les goulots d'étranglement récurrents, y compris les aspects comportementaux.

La Convention de Barcelone fournit un mécanisme d'évaluation des politiques complet pour les mesures prises par les Parties contractantes en application de la Convention ; mais il est mis en œuvre partiellement et ne permet pas actuellement de tirer des conclusions sur l'efficacité des actions menées par les Parties contractantes.

En vertu de l'Article 26 de la Convention de Barcelone, les Parties contractantes s'engagent à rendre un rapport ex post sur les mesures prises pour la mise en œuvre de la Convention, ses protocoles et des recommandations données lors de la Conférence des parties, ainsi que sur l'efficacité de ces mesures. L'Article 27 stipule que, sur la base de ces éléments, la Conférence des parties devra évaluer sa conformité avec la Convention de Barcelone et ses protocoles et recommander de possibles mesures correctives. Ce mécanisme d'évaluation des politiques est primordial pour la mise en œuvre efficace de la Convention et de ses outils et requiert un appui soutenu des Parties contractantes pour une application complète des dispositions de la Convention.

Les données risquent de rester lacunaires à l'avenir mais ces imperfections ne devraient pas empêcher les décideurs de prendre des mesures.

Les acteurs de la région méditerranéenne sont invités à agir en s'appuyant sur les résultats probants, en tenant compte des différentes sources de données disponibles. Toutefois, en application du principe de précaution stipulé dans la Convention de Barcelone, les acteurs méditerranéens ne devraient pas retarder la mise en œuvre de mesures potentiellement critiques lorsque les données sont incomplètes.

7



Conclusion

Les analyses ci-dessus ont montré que l'objectif global de la Convention de Barcelone, à savoir « la préservation et le développement durable d'un héritage commun, dans l'intérêt des générations présentes et futures » ne peut être atteint en suivant les trajectoires actuelles et requiert un changement profond. Une modification systémique des comportements appelle une approche inclusive s'appuyant sur la participation active des parties prenantes à chaque étape du cycle des politiques. Une action urgente est nécessaire pour intégrer les sphères environnementale, économique et sociale sur des voies de transition à la fois réalistes et souhaitables.



Résumé des Constats Principaux et des Messages Clés

PRINCIPAUX CONSTATS :

la région n'est pas sur la bonne voie pour atteindre les objectifs de durabilité convenus d'un commun accord

MAIN FACT
1

Tendances démographiques : la population méditerranéenne continue de croître, se concentre de plus en plus dans le Sud et dans les villes ; la population est plus jeune dans les PSEM

MAIN FACT
2

Développement humain : des progrès considérables ont été réalisés dans les PSEM mais des clivages Nord/Est/Sud persistent

MAIN FACT
3

Situation macro-économique : des vulnérabilités croissantes liées à la dépendance aux marchés internationaux et aux tendances mondiales

MAIN FACT
4

Bon état écologique : le développement des activités humaines dépend de la qualité de l'environnement

MAIN FACT
5

Les pressions issues des secteurs économiques : sont en augmentation du fait de la croissance continue et rapide de secteurs polluants et consommateurs de ressources, et la diversification des activités en mer

MAIN FACT
6

Changements dans la couverture et l'occupation du sol : une perte continue de la couverture naturelle du sol et des terres agricoles, en particulier dans les zones côtières

MAIN FACT
7

La fourniture de services écosystémiques menacée par des impacts cumulés : de multiples pressions induites par les activités humaines génèrent des impacts cumulés menaçant la biodiversité et les services écosystémiques, y compris la fourniture de ressources critiques

MAIN FACT
8

La Santé humaine : humaine s'est améliorée, mais le changement climatique, la dégradation des écosystèmes, la pollution de l'air et de l'eau, notamment par les déchets, et les modes de consommation et de production suscitent des préoccupations croissantes en matière de santé

MAIN FACT
9

Impacts du changement climatique : ces impacts affectent déjà la Méditerranée et exacerbent des défis existants

MAIN FACT
10

Progrès sur les défis politiques : malgré des circonstances géopolitiques difficiles, la coopération reste active sur nombre de sujets environnementaux

MAIN FACT
11

La coopération régionale pour des objectifs communs : la coopération régionale a permis de définir et de se mettre d'accord collectivement sur des objectifs et cibles de durabilité communs

MAIN FACT
12

Les approches EcAp, GIZC, PSM : sont de plus en plus reconnues comme des outils efficaces pour traiter des facteurs systémiques, des pressions combinées et des impacts cumulatifs

MAIN FACT
13

Sources de pollution : des investissements et collaborations ont apporté des solutions à certaines sources de pollution et de risques sanitaires, mais des défis majeurs persistent

MAIN FACT
14

Politiques adaptatives : la capacité à générer de la connaissance cohérente, qui soit utilisable et comparable par tous, augmente, profitant de cadres d'évaluation communs et des progrès technologiques

MESSAGES CLÉS :

Agir de manière informée et effectuer des changements profonds pour un développement durable



Mise en application : S'assurer de la mise en œuvre effective des objectifs et engagements communs

Au niveau régional :

- ▶ Développer et tester un ensemble de critères et d'indicateurs associés pour évaluer le respect des obligations y compris celles découlant de la Convention de Barcelone et de ses protocoles.
- ▶ Développer une coopération juridictionnelle au niveau méditerranéen et sous-régional y compris en matière de détection et de sanction des pollutions intentionnelles issues du transport maritime à travers le Réseau méditerranéen (MENELAS) d'agents chargés de l'application des lois relatives à la Convention MARPOL

Au niveau national :

- ▶ Adopter les dispositions nécessaires dans la législation nationale pour permettre une action en justice.
- ▶ Renforcer la coopération entre les organes judiciaires et administratifs.
- ▶ Renforcer les capacités du personnel et des institutions judiciaires et administratifs.

Au niveau local :

- ▶ Encourager les initiatives de gestion existantes (par exemple, la gestion des ressources en eau) et les stratégies (par exemple, la gestion intégrée des zones côtières) et leur mise en réseau.



Capacité institutionnelle : Rehausser le profil politique des institutions et enjeux environnementaux

Au niveau régional :

- ▶ Renforcer la ratification des protocoles de la Convention de Barcelone, en particulier le protocole relatif aux déchets dangereux (7 ratifications), le protocole offshore (8 ratifications) et le protocole GIZC (11 ratifications).
- ▶ Préparer la désignation de la mer Méditerranée comme zone de contrôle des émissions (ECA).
- ▶ Réguler les activités émergentes en mer et les polluants émergents
- ▶ Intégrer la séquence éviter-réduire-compenser dans les réglementations et la conception des programmes en partageant les bonnes pratiques et en renforçant les réglementations.

Au niveau national :

- ▶ Renforcer les institutions pour intégrer les préoccupations environnementales dans les politiques sectorielles.
- ▶ Supprimer les subventions sur les énergies non renouvelables et l'extraction des eaux souterraines, en ciblant l'aide à la consommation directe sur les groupes les plus pauvres et les plus vulnérables.

Au niveau local :

- ▶ Accroître la sensibilisation et la participation des parties prenantes à travers :
 - L'accès du public à l'information et la participation ;
 - L'éducation au développement durable ;
 - La parité entre genres : consommation et investissement durables, moyens de subsistance et développement économique ;
 - L'exploitation des possibilités technologiques offertes par Internet via les appareils mobiles et les réseaux sociaux ;
 - L'application du dispositif d'Études d'impact environnemental (EIE) et son extension aux Evaluations environnementales stratégiques (EES) y compris l'évaluation sociale ;
 - Les évaluations économiques démontrant les avantages économiques et sociaux des actions en faveur de l'environnement, notamment les informations nutritionnelles et l'étiquetage.
- ▶ Renforcer les capacités de gestion des gouvernements locaux (municipalités) et des agences techniques et de leur collaboration.



Action locale : Traduire les engagements nationaux et internationaux en actions locales adaptées au contexte territorial

Au niveau national :

- ▶ Mettre en place des mécanismes appropriés pour intégrer les engagements internationaux dans la planification locale grâce à la coordination entre les administrations locales et les services techniques sectoriels centraux et décentralisés.

Au niveau local :

- ▶ Dans le contexte des changements climatiques, améliorer la préservation et la restauration d'écosystèmes spécifiques tels que les zones humides, les forêts périurbaines, les sols agricoles sains et les habitats littoraux peu profonds tels que les herbiers de posidonies.
- ▶ Encourager la mise en réseau des petites îles méditerranéennes, en reconnaissant la singularité et la valeur de ces territoires.

4

- ▶ Promouvoir des formes innovantes de gouvernance au niveau local avec des organisations collectives et des innovations citoyennes dans les secteurs de l'agriculture, de l'aquaculture, de la pêche et de l'écotourisme durables, en créant des emplois et en diversifiant l'économie.
- ▶ Promouvoir l'approche de la chaîne de valeur (y compris l'économie circulaire) pour valoriser les produits locaux, c'est-à-dire l'étiquetage, les pratiques durables et la protection de la santé des consommateurs.

Transition vers un futur durable : Actualiser et diversifier les policy mix

Au niveau régional :

- ▶ Identifier des scénarios plausibles pour un avenir durable dans une approche participative.
- ▶ Définir les mesures et les investissements nécessaires à court, moyen et long termes pour assurer une transition durable.
- ▶ Parallèlement à la mise en œuvre de la feuille de route d'EcAp en vue de la réalisation du Bon état écologique en Méditerranée, appliquer le Cadre régional commun pour la GIZC, en recommandant l'utilisation d'un ensemble intégré d'instruments politiques complémentaires et coordonnés, comprenant le suivi et l'évaluation, des processus de planification coordonnés et mécanismes de gouvernance, mécanismes de financement dédiés, instruments de politique foncière, formation, communication et information, et systèmes de mise en application efficaces.

Au niveau national :

- ▶ Élaborer des instruments coordonnés en combinant différentes mesures, en associant des mesures réglementaires à des instruments économiques (mesures fiscales, responsabilité sociale du producteur, principe pollueur-payeur, partenariats public-privé, etc.), des accords de sensibilisation et des accords volontaires et une planification de l'utilisation durable des sols.
- ▶ Compléter les réglementations et les plans avec les mécanismes de financement appropriés impliquant le secteur privé, y compris les banques et les compagnies d'assurance.
- ▶ Encourager les investissements et la tarification pour améliorer l'efficacité d'utilisation de l'eau, y compris la réutilisation des eaux usées traitées pour l'irrigation ou la recharge des aquifères, tout priorisant la gestion de la demande par une politique de tarification, en particulier dans le secteur agricole.

Au niveau local :

- ▶ Générer un financement permanent pour couvrir les coûts de fonctionnement des AMP, en encourageant notamment les fonds fiduciaires de donateurs privés-publics comme le MedFund récemment créé au niveau régional.
- ▶ Promouvoir des pratiques innovantes, en particulier pour le développement de l'éco-tourisme, la réutilisation des déchets dans une économie circulaire, la substitution de substances toxiques, l'agroforesterie, l'agroécologie, la pêche et l'aquaculture durables, les sources d'énergie non fossiles, etc.

5

Mise en réseau et co-construction : Développer des cadres de collaboration permanents

Au niveau régional :

- ▶ Promouvoir le statut et l'influence de la Commission Méditerranéenne pour le Développement Durable (CMDD) et la création d'un Forum méditerranéen pour le développement durable.
- ▶ Promouvoir la collaboration entre les réseaux de parties prenantes et entre les institutions régionales dotées d'un mandat complémentaire.

Au niveau national :

- ▶ Promouvoir la création de comités nationaux de développement durable multipartites et d'interfaces thématiques science-politique au niveau national.

Au niveau local :

- ▶ Promouvoir des partenariats locaux et permanents entre autorités locales, secteur privé et société civile.

6

Prospective: Anticiper les transformations des zones côtières et marines

Au niveau régional :

- ▶ Mettre en place un cadre solide et opérationnel pour la gestion des eaux internationales en Méditerranée.
- ▶ Promouvoir le développement de grandes AMP dans les eaux internationales en même temps que l'identification des aires marines d'importance écologique et biologique (AMIEB).

Au niveau national :

- ▶ Pour faire face au développement des activités humaines en mer, y compris les futures industries de biotechnologie et d'extraction d'énergie et de minéraux sous-marins, étendre l'approche et les pratiques de la GIZC aux eaux de haute mer par le biais de la planification de l'espace maritime, y compris des AMP en mer.

Au niveau national/local :

- ▶ Sur les impacts du changement climatique, concevoir des stratégies d'adaptation à l'élévation actuelle et future du niveau de la mer, à l'érosion côtière et aux phénomènes extrêmes côtiers, y compris par le biais d'une large utilisation de solutions basées sur la nature.



La connaissance utile : Utiliser les connaissances existantes

Au niveau régional :

- ▶ Promouvoir des plates-formes d'interface science-politique (ISP), telles que le réseau scientifique MedECC sur les changements climatiques, pour consolider les connaissances scientifiques et faciliter leur utilisation.

Au niveau national :

- ▶ Promouvoir les observatoires nationaux par le développement de plateformes efficaces de partage de données et d'informations (par exemple, un observatoire national des côtes et de la mer).

Au niveau local :

- ▶ Promouvoir l'utilisation combinée des connaissances scientifiques et locales pour résoudre les problèmes locaux.



Monitoring: Mettre en œuvre, maintenir et élargir les cadres de surveillance communs

Au niveau régional :

- ▶ Développer le système d'indicateurs communs IMAP avec des protocoles d'échange de données appropriés.
- ▶ Élargir les cadres d'indicateurs communs afin de couvrir les ODD, ainsi que les principales pressions et forces motrices.

Au niveau national :

- ▶ Mettre en œuvre des programmes de surveillance nationaux alignés sur le programme IMAP afin de combler les lacunes en matière de connaissances identifiées dans le 2017 MED QSR.
- ▶ Développer davantage la collecte et l'échange de données aux niveaux local et des bassins versants afin de garantir la pertinence des données pour le bassin méditerranéen.

Au niveau local :

- ▶ Renforcer les moyens et la capacité de collecte et de partage des données en appui aux initiatives locales.



Transparence : Documenter et communiquer sur les enjeux liés aux dégradations environnementales et aux inégalités socio-économiques

Au niveau régional :

- ▶ Élaborer un guide sur les interactions entre ODD et des mécanismes de revue par les pairs dans le contexte méditerranéen.

Au niveau national :

- ▶ Évaluer les principaux services écosystémiques et les impacts socio-économiques en relation avec les menaces actuelles et potentielles et les objectifs environnementaux tels que la préservation et la restauration des écosystèmes.

Au niveau local :

- ▶ Par le biais des plateformes locales existantes, co-documenter et communiquer les enjeux associés à la dégradation de l'environnement ou à la montée des inégalités sur les enjeux environnementaux, sociaux et économiques.



Apprentissage par la pratique : Apprendre du partage d'expérience et des mécanismes de revue par les pairs pour des politiques adaptatives

Au niveau régional :

- ▶ Appliquer intégralement le mécanisme d'évaluation des politiques de la Convention de Barcelone à travers lequel les Parties contractantes s'engagent à rendre compte ex post des mesures prises pour l'application de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles (article 26), et la Conférence des Parties évalue le respect des obligations et recommande des mesures correctives potentielles (article 27).

Au niveau national :

- ▶ Inviter toutes les parties prenantes et les institutions à prendre des mesures factuelles tenant compte des différentes sources de données disponibles, sans retarder la mise en œuvre de mesures critiques lorsque les données sont incomplètes (principe de précaution).

Au niveau local :

- ▶ Intégrer la capitalisation dans le cadre des processus de projets et de programmes, en identifiant les conditions clés et les instruments nécessaires à la réplication et à la montée en puissance des innovations prometteuses.
- ▶ Réaliser des évaluations ex post prenant en compte les réalisations concrètes sur le terrain, avec les praticiens, pour identifier les leçons apprises et adapter autant que de besoin les approches pendant la durée du projet.







RED

2020

Rapport sur l'état de l'Environnement
& du Développement en Méditerranée

ONU 
programme pour
l'environnement



Plan d'action pour
la Méditerranée
Convention de
Barcelone


Plan
Bleu

www.planbleu.org/soed
Contact : planbleu@planbleu.org

ISBN 978-92-807-3799-8

